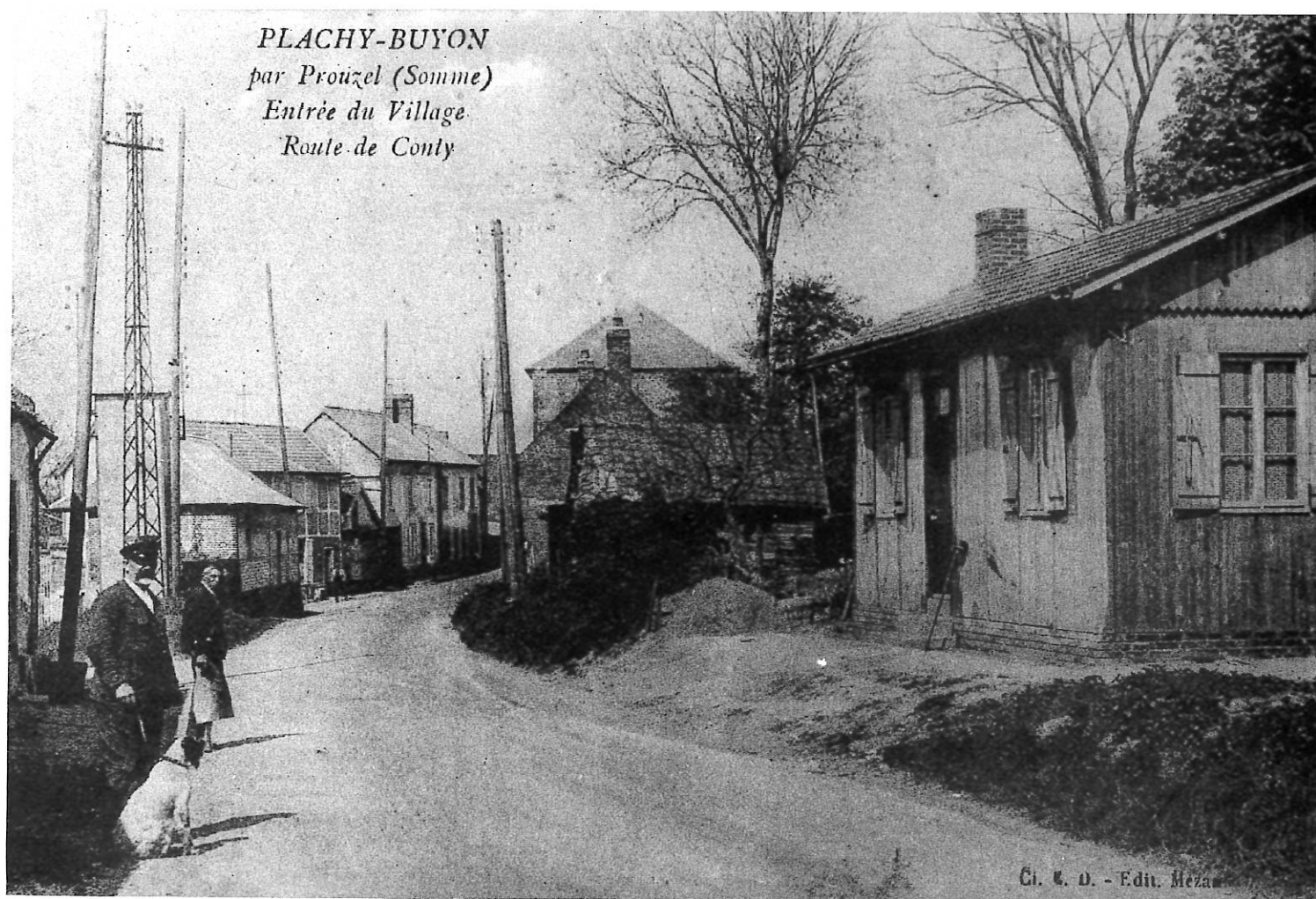


le Lien... le Lien... le Lien...

*Bulletin municipal d'information
de Plachy-Buyon*





Le mot du Maire

Depuis maintenant dix ans, j'ai le plaisir avec le Conseil Municipal et les acteurs de la vie locale, d'accueillir les habitants nouvellement installés dans la commune.

Cette année, cette réunion avait un caractère particulier, puisqu'une grande partie des futurs habitants, dont les maisons sont en cours de construction dans la résidence "La Clé des Champs", avaient également répondu à notre invitation.

Tous ont été impressionnés par la vitalité de la Commune et par l'accueil qui leur fut réservé. Ils ont pu apprécier le dévouement de tous les bénévoles qui donnent de leur temps et de leur cœur pour faciliter l'intégration et faire de Plachy-Buyon un village où il fait bon vivre.

La proximité de la Capitale Picarde, de l'autoroute A 16, des hôpitaux et de l'Université a fait de notre commune, un site privilégié que nous ne voudrions toutefois pas voir devenir un village dortoir.

Il est bon de rappeler que la population a triplé pendant ces trente dernières années. Les conseils municipaux qui se sont succédés ont su doter leur commune de structures permettant une augmentation de la population et une qualité de vie qui en fait sa réputation.

A mi-mandat, l'équipe municipale en place poursuit les objectifs qu'elle s'était donnés en poursuivant l'amélioration de la voirie, l'entretien du patrimoine communal, l'amélioration de l'environnement et plus particulièrement la sécurité de ses habitants qui reste une de nos priorités.

Nos démarches auprès du Conseil Général ont maintenant abouti. Outre les travaux qui seront réalisés cette année sur la départementale Amiens - Conty dans la traversée du village (barrières de sécurité, passage piétons, marquage au sol), la réalisation d'un giratoire à l'entrée de Plachy, incitera fortement les automobilistes venant du Sud à ralentir et à emprunter la route de St-Sauflieu pour rejoindre la route de Beauvais (CD 210).

Je renouvelle à tous, mes vœux pour cette nouvelle année, essayons de la vivre dans la fraternité, la paix, la joie.

Anny FLINTHAM-WALLET

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les travaux dans la Commune

L'ANNÉE 1998, VERRA LA CONCRÉTISATION DES TRAVAUX SUIVANTS :

- Prolongement des bordurages de la rue des Clabaudois et du chemin de l'Ecce Homo.
Coût des travaux : 299 710 F. (T.T.C.)
A charge de la Commune : 60 800 (T.T.C.)
- Réfection du chemin du Moulin
Coût des travaux : 78 969 F. (T.T.C.)
A charge de la Commune : 3 400 F. (T.T.C.)

L'essentiel du coût des travaux sera supporté par la Communauté de Communes conformément au quota qui nous est accordé pour une période de 10 ans..

AMÉNAGEMENT DE LA RD 8

Le projet initial établi par la DDE, n'ayant pas été approuvé par le Conseil Général (Cf le lien de Février 1997), de nouveaux plans ont été élaborés en tenant compte de ses remarques.

- Deux passages piétons seront implantés au niveau de la chaussée et non en surélévation.
Ils seront accompagnés d'une signalisation de position et d'approche et complétés par la pose de barrières le long de l'accôttement.
- Les planches d'appel en gravillons rouges se feront à l'entrée de l'agglomération conformément aux dispositifs installés à ce jour sur le réseau départemental.

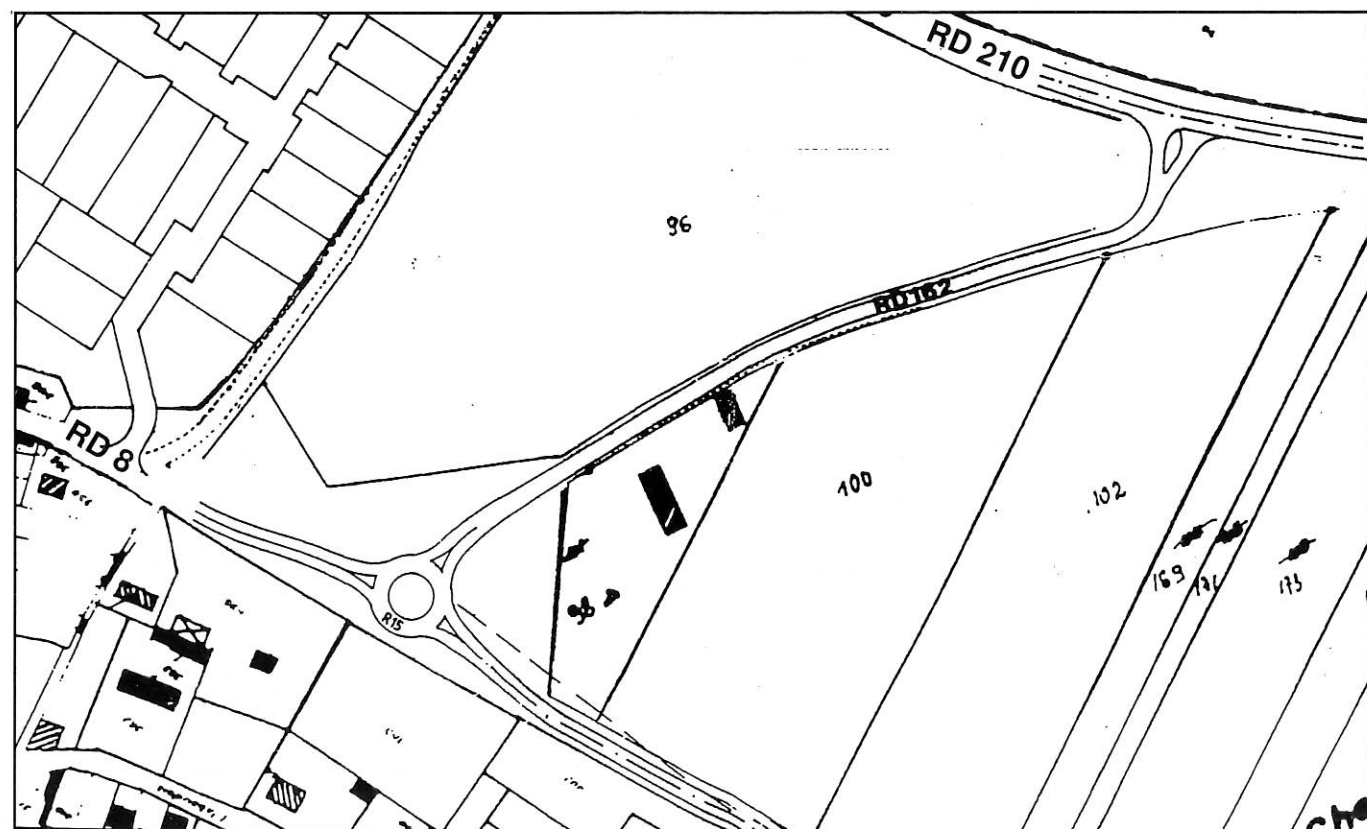
Ces travaux seront réalisés courant 98.

Dernière minute !

Pour répondre au souhait du Conseil Municipal, soucieux de la sécurité des usagers, le Conseil Général a poursuivi l'étude de ce dossier.

Un carrefour giratoire sera implanté à l'intersection des routes départementales : 8 et 162 (Amiens-Conty/Plachy-St Sauflieu).

Ce nouvel aménagement permettra de réglementer la circulation, rue Philogène Wallet.



RÉFECTION DES TROTTOIRS DU LOTISSEMENT DE L'ORÉE

Le Conseil Municipal a accepté d'intégrer les voies et réseaux de la Résidence de l'Orée dans la voirie communale, suite aux vœux formulés par les copropriétaires.

Les trottoirs seront réalisés en enrobé pour une somme de 16 642 F. (T.T.C.) provenant de la consignation du lotisseur.

MODIFICATION DES RONDS-POINTS DU VAL DE SELLE :

A la demande des riverains et ceci compte-tenu de l'augmentation de la circulation, il est apparu nécessaire de modifier le schéma actuel des ronds-points situés rue des Coquelicots et des Mésanges.

Ces travaux sont en cours.

Coût prévu à la charge de la commune : 30 000 F (T.T.C.)

EFFACEMENT DES RÉSEAUX

Pour faire suite aux actions menées par la Direction Départementale de l'Agriculture dans notre commune, le Conseil Municipal a sollicité le Syndicat Intercommunal d'Électrification de la Région du Sud Amiens, pour une étude de l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques

Cette étude concerne le secteur de l'église, la rue de la Fontaine et une partie de la rue du Pont.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé d'adopter le projet présenté.

Les travaux sont programmés pour le 1^{er} semestre 1998.

Une réunion d'information aura lieu avec les riverains concernés, afin d'exposer le déroulement des travaux.

	Coût des travaux (T.T.C.)	A charge de la Commune (T.T.C.)
EDF	755 120 F	151 023 F
France Télécom	232 260 F	181 461 F

Simultanément, un nouvel éclairage public sera réalisé coût : 298 726 F (TTC) , à charge de la commune : 86 695 F (TTC).

Il est précisé que ces travaux n'engendreront aucun frais aux habitants.

PLANTATIONS SUR LES DÉPARTEMENTALES 8 ET 210 ET AU BOSQUET DE CAMON :

- Suite à l'étude effectuée par un paysagiste, il a été décidé de planter des érables sycomores le long de la départementale Amiens-Conty.
Ces plantations valoriseront l'entrée du village.
- Par ailleurs, vous avez remarqué que la D 210 allait retrouver son aspect d'antan. Des arbres ont été replantés à l'initiative du Conseil Général.
- Suite au remembrement, un projet de plantation sur le terrain communal : "le Bosquet de Camon", est prévu pour le printemps.

Les plantations, d'un montant de 117 000 F, seront prises en charge par la SANEF. Nous souhaitons faire de cet emplacement privilégié, point culminant de notre village, un espace botanique qui pourra profiter plus particulièrement aux enfants.

RÉNOVATION DU GROUPE SCOLAIRE :

- La salle polyvalente en service depuis 1985, utilisée très souvent, a été complètement rénovée pendant les grandes vacances. Chacun d'entre nous a pu admirer l'harmonie des couleurs.

Nous remercions chaleureusement Jean-Claude ROYANT, artisan local mais surtout artiste peintre qui a décoré le fronton de la salle par une magnifique fresque sur le village.

- Les peintures extérieures du logement de fonction ont été réalisées cet été.

PROJET GDF

Suite à l'installation du gaz de ville dans les communes de Vers-sur-Selle et Bacouel, le Conseil Municipal a demandé à GDF, si la poursuite de l'implantation de canalisations vers notre commune, était envisagée.

Par courrier, cet exploitant, nous demande d'effectuer une enquête auprès des habitants.

A cet effet vous trouverez joint dans ce Lien, le questionnaire à retourner à la Mairie, dès que possible et au plus tard le 31 mars.

LE POINT SUR LES SERVICES EXTRA-SCOLAIRES

• La cantine

Créée en septembre 1990, suite à une enquête menée par l'Association des Parents d'Élèves et les communes du Regroupement Pédagogique, auprès des familles, la cantine accueillait 38 enfants.

En 1994, 95 enfants y étaient inscrits.

Depuis deux ans, il est noté une baisse progressive de la fréquentation. Nous espérons qu'avec l'arrivée de nouveaux habitants d'autres enfants y prendront également leurs repas.

• La garderie

Dans le précédent Lien nous vous informions qu'une enquête était en cours de réalisation auprès des parents afin de connaître les besoins.

Celle-ci ne s'étant pas révélée concluante, ce service n'a pu être mis en place, en septembre 97.

Toutefois, compte-tenu des souhaits exprimés dernièrement par les nouveaux habitants, une garderie du matin sera assurée dès septembre 98, à partir de 7 h 45. Le soir, nous vous rappelons que celle-ci ferme à 18 heures.

L'INTERCOMMUNALITÉ

Un an de Communauté de Communes !!!

La Communauté de Communes a fêté son premier anniversaire. Dernièrement, vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres son premier journal d'information nommé "Com'Échos".

Il vous informera régulièrement des réalisations et des décisions prises sur l'ensemble du canton en matière de services et d'équipement.

Nos représentants participent activement aux différents groupes de travail.

LA COMMUNE : UNE ENTREPRISE

Pour assurer le bon fonctionnement de la Commune, 8 agents municipaux constituent l'effectif.

Aucun de ces emplois ne revêt un caractère de précarité, même si certains d'entre eux sont à temps partiel.

Cette équipe se compose de : (par ordre de recrutement)

M^{me} Nicole CLABAUT : Agent spécialisé des écoles maternelles (1.11.72)

M. André DUBERT : Garde - Champêtre (1.9.78)

M^{me} Josiane DUBERT : Chargée de la cantine, de l'entretien des locaux, de la réservation des salles communales (1.6.86)

M. Dany DABOVAL : Chargé de l'entretien paysager (12.5.86)

M^{me} Christine DUPUIS et M^{me} Adeline LEROY : Agents de service à la cantine et à la garderie (1.9.89)

M^{me} Marie Thèrèse TREMERIE : Secrétaire de mairie (1.4.94)

M. Joël BATTEUX : Agent d'entretien (sous contrat emploi consolidé depuis le 1.5.97).

Toutes ces personnes ont à cœur de donner le meilleur d'eux-mêmes dans leurs fonctions, sachons apprécier leur travail !

Certains d'entre eux feront valoir leurs droits à la retraite d'ici 1 an ou 2.

Vous pouvez, si vous êtes intéressé, vous renseigner à la mairie, sur les modalités de recrutement, sachant que les dossiers seront obligatoirement traités par le Centre de Gestion de la Fonction Publique et Territoriale.

LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

Les comptes au 31/12/97

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	1 858 708,94 F
Recettes de fonctionnement	2 253 921,16 F
Excédent de l'exercice	395 212,22 F
Excédent reporté exercice 1996 après virement de 248 693,26 F à la section Investissements	370 893,76 F
Excédent de fonctionnement de clôture	766 105,98 F

INVESTISSEMENTS

Dépenses réelles d'investissements	348 347,63 F
Dépenses couvertes au titre de 1996	248 693,26 F
Recettes d'investissements après virement de 248 693,26 F de la section de fonctionnement 1996	496 123,26 F
Solde investissements à régler par prélèvement sur l'excédent de fonctionnement	100 917,63 F

RÉSULTAT DE CLOTURE EXCÉDENTAIRE	665 188,35 F
----------------------------------	--------------

LA COMMISSION ANIMATION JEUNES

La commission propose aux jeunes de notre village une sortie pendant la période des grandes vacances scolaires (tranche d'âge 14 à 20 ans). La participation financière est supportée par la commune et les jeunes.

En 1996, "Une journée à DISNEYLAND" : cette sortie a eu un vif succès. Le coût s'élevait à 230 F, dont 100 F à la charge des jeunes.

En 1997, les 8 et 9 septembre : partir à la découverte du FUTUROSCOPE dans le parc européen de l'image leur était proposé.

Le voyage comprenait : déplacement en TGV - Transfert en autocar vers le Parc - Entrées au Parc - Visites guidées avec hôtesse - Dîner et logement dans un hôtel du Parc, petit-déjeuner et repas du midi dans une cafétéria.

Le coût de ce séjour était de 940 F réparti de la façon suivante :

- 500 F : participation de chaque jeune
- 440 F : contribution de la commune

Cependant, le nombre d'inscriptions a été insuffisant (8 réponses), ce voyage a dû être annulé.

Pour 1998, nous avons décidé de prendre l'avis des jeunes, de préparer ensemble cette sortie. Une réunion est prévue en mars afin de recueillir leurs souhaits et d'étudier ensuite ce qui est possible d'être réalisé : choix du lieu - durée du séjour - coût financier.

Un courrier personnalisé va être adressé à chaque jeune de notre village (14 ans - 20 ans).

A bientôt,



LA BIBLIOTHÈQUE

CHERS LECTEURS

Depuis 2 ans, la bibliothèque a changé ses horaires et ouvre ses portes tous les samedis matin de 11 h à 12 h à la maison des associations.

Les 1500 livres destinés à toutes les tranches d'âge et mis gratuitement à votre disposition proviennent de dons et d'un dépôt de la bibliothèque départementale renouvelé trimestriellement.

Nos lecteurs sont de plus en plus jeunes puisque nous recevons tous les enfants scolarisés à Plachy-Buyon.

Ainsi, pendant leur scolarité, les classes maternelles et primaires se déplacent un mardi et un samedi matin pour emprunter des livres.

Depuis la disparition de M. Gérard Duquet qui fut l'initiateur mais aussi l'animateur de cette bibliothèque, M^{me} Vaquez assure une partie des permanences le samedi matin.

Suite au jeu "Questions pour un Champion en pays de Somme" plusieurs lecteurs ont émis le souhait de trouver à la bibliothèque des ouvrages se rapportant à notre département.

C'est chose faite aujourd'hui grâce à une subvention accordée par le conseil municipal qui nous a permis d'acheter une douzaine de très beaux ouvrages.

De plus afin de ranger au mieux le nombre croissant de livres, les employés communaux réaliseront un agrandissement du placard dans le courant de l'année.

Nous vous attendons et vous espérons de plus en plus nombreux.

C. OBRY

LES MANIFESTATIONS COMMUNALES

MARCHÉ DE PRINTEMPS

Pour la 2^e édition du Marché de Printemps qui s'est déroulé le 11 Mai 1997, plus d'une trentaine d'exposants étaient venus présenter leurs productions maraîchères, horticoles ou alimentaires reflétant le savoir-faire des artisans régionaux.

Si la fraîcheur des produits était présente, celle du temps l'était également, ce qui n'a pas découragé les acheteurs venus encore plus nombreux que l'année précédente.

A l'issue de l'inauguration par les officiels, un vin d'honneur fut offert par la municipalité aux habitants de Plachy-Buyon. Le midi, chacun pouvait se restaurer sur place grâce au concours de l'association Vivre en Fête à Plachy-Buyon.

L'après-midi fut rythmé par le groupe celtique : "DRE BLIJADUR" (danser par plaisir) puis par les vélos fleuris pour se terminer par la remise des récompenses pour le concours des maisons fleuries.

Ces récompenses constituées de lots de plantes ont permis aux lauréats d'embellir leur jardin pour le plus grand plaisir de tous les habitants.

Un grand merci à tous ceux exposants, participants, membres d'associations et employés communaux qui ont permis le succès de cette manifestation et rendez-vous le 10 mai, pour la 3^e édition.



Jeu "Questions pour un Champion en Pays de Somme"

Soirée du 11 Octobre 1997 - Sélection Locale de Qualification
Quelle aventure pour nous tous : Candidats et Spectateurs !!

Voilà, plus d'un an que l'association TERTOUS, nous a proposé d'organiser en 1997, ce jeu, dans notre village, jusqu'à présent inédit dans le canton de Conty.

Ce jeu est né il y a quelques années sur la côte picarde, pendant la période estivale et a pour but de faire découvrir à ses habitants, les richesses et traditions du département de la Somme.

Peu à peu, il s'est fait mieux connaître, à l'image de celui animé par Julien Leppers, chaque jour à 18 h 30, sur FR 3.

Les premières sélections dans le département ont débuté le 5 avril à Méharicourt ; au total, ce sont 18 villes ou villages qui les ont organisées.

A Plachy-Buyon, celle-ci fut programmée le 11 octobre et dès le 10 septembre vous avez pu découvrir dans vos boîtes aux lettres un questionnaire qui vous invitait à jouer. Il était également adressé aux habitants des communes de Bacouël, Fossemant, Prouzel et Nampty.

1) Quel est le nom des habitants de Plachy-Buyon ?	<input type="checkbox"/> Les Plachydiens <input checked="" type="checkbox"/> Les Plachysois <input type="checkbox"/> Les Plachyos
2) Quel est le nom de la chapelle à Nampty ?	<input type="checkbox"/> Saint-Martin <input type="checkbox"/> Saint-Brice <input checked="" type="checkbox"/> Notre Dame des Vertus
3) Où la Selle prend-elle sa source ?	<input checked="" type="checkbox"/> Catheux <input type="checkbox"/> Fontaine Bonneleau <input type="checkbox"/> Eramécourt
4) Mademoiselle Marie-Antoinette WALLET-FOUQUE a été une des premières femmes élue Maire. En quelle année cela s'est-il produit ?	<input type="checkbox"/> 1948 <input checked="" type="checkbox"/> 1954 <input type="checkbox"/> 1960
5) A quelle commune est rattaché le hameau de l'Estocq ?	<input type="checkbox"/> Fransures <input checked="" type="checkbox"/> Monsures <input type="checkbox"/> Rogy
6) Le 03 novembre 1996 a eu lieu la course les 20 kms de Plachy dit "circuit de l'Ecce Homo". Il s'agissait de la :	<input type="checkbox"/> 11 ^{ème} édition <input type="checkbox"/> 12 ^{ème} édition <input checked="" type="checkbox"/> 13 ^{ème} édition
7) Le point culminant de Plachy-Buyon est situé au bosquet de Camon, à quelle altitude se situe-t-il ?	<input checked="" type="checkbox"/> 103 mètres <input type="checkbox"/> 200 mètres <input type="checkbox"/> 329 mètres

Pour mémoire, vous trouverez ci-après un exemplaire complété.

Au total, 12 questionnaires ont été retournés en Mairie : Formidable pour une première année !

Ce soir là, candidats, familles et amis, nous nous sommes retrouvés dans la salle polyvalente, flambant neuve, autour d'une quinzaine de tables, agréablement décorées et disposées.

Les animateurs, M. Ludovic Mondouet de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, M^{me} Marie-Michèle Duflos et M^{me} Renée Duquesnoy sont sur le qui-vive !!!

Tout est prêt. La soirée peut commencer.

En première partie, les animateurs nous ont invités, à l'aide de diapositives, à découvrir notre patrimoine : monuments, musées, moulins, qui jalonnent nos campagnes ! A notre grande surprise, les enfants et ados s'intéressaient et nous étonnaient par leurs réponses ! A méditer !

Après un bref entracte où crêpes sucrées et cidre étaient offerts, la deuxième partie, beaucoup plus sérieuse, allait débuter !

Nos 12 candidats étaient invités à se retrouver au pied de l'estrade, installée pour l'événement et ont été départagés par

quelques questions préliminaires. En effet, il ne fallait que 8 candidats pour jouer !!

En voici, quelques unes, de quoi vous mettre l'eau à la bouche !!!

• **Gastronomie** : Je suis bien connu et très apprécié dans la région, j'ai une chaire tendre et une saveur délicate, je fais la fierté de ma ville, j'ai gardé ce délicieux goût d'amandes, je suis une spécialité d'Amiens. (Réponse : le macaron d'Amiens).

• **Tourisme** : Je suis un lieu très fréquenté, j'attire plus de 70 000 visiteurs par an, je suis un observatoire des milieux naturels,, un lieu important de la préhistoire, j'ai pour emblème un épi, un poisson et une poterie, je suis situé près de Picquiny, je suis le plus grand parc archéologique de France. (Réponse : Samara); etc...

Rapidement, nos 8 candidats se sont sélectionnés : les uns après les autres ils prirent place derrière les pupitres : Messieurs Courtin et Pierre Duquet de Prouzel, M^{me} Nadège Legué et M. Gérard Delavenne de Nampty, M^{me} Marie-Agnès Sénéchal de Fossemant, M^{me} Jacqueline Pillon, M. André Namont et M. Gervais Wallet de Plachy-Buyon.

Les non-présélectionnés ont, bien évidemment, été récompensés. Un beau livre " Amiens Mémoire" leur a été offert, en signe de remerciements.

Quant à nos 8 valeureux candidats, les animateurs leur rappelèrent que 7 séries de 3 questions leur seraient posées :

- 1 Question, dite "ouverte", accompagnée de 3 propositions, laquelle est juste ?
- 1 Question, dite "fermée", demandant une réponse précise
- 1 question de rapidité : le premier donnant la bonne réponse marque les points.

Et voilà, c'est parti, silence dans la salle ! On joue !

Comme si vous y étiez :

- **Histoire** : Sur le blason de Plachy-Buyon figurent 5 arbres. S'agit-il de peupliers, de chênes ou de tilleuls ? (Réponse : des peupliers)
- **Géographie** : Le nom d'une commune de la Somme donne à penser qu'elle a des démangeaisons. Quelle est cette commune ? (Réponse : Grattepanche)
- **Géographie** : Je suis une commune située au confluent de 2 rivières. Entourée de 25 ha d'étangs, je suis un lieu de pêche recherché. Jadis, j'étais le fief d'une puissante famille féodale qui étendait sa domination sur une grande partie de l'Amiénois, de mon imposant château féodal, remarquable par sa situation, il ne subsiste aujourd'hui que des ruines assez impressionnantes. Ses 2 pans de murs de pierres blanches, restes du donjon, semblent défier le temps si bien qu'un dicton local dit d'une personne âgée, qu'elle dure aussi longtemps que mon château» (Réponse : Je suis la commune de Boves)

Entre 2 séries, M. Pierre Duquet, M. Gervais Wallet et M. Henri Pakosz nous ont divertis en nous contant, soit des histoires picardes "Les Bigophones de Plachy-Buyon" et "Tchot Blaise y foait du catch", soit des poèmes comme "Barbara" de J. Prévert.

Messieurs, Merci, vous avez du talent, tantôt vous nous avez fait rire, tantôt frissonner !!!

Reprise du jeu :

- **Sport** : La choule, très ancien jeu de ballon picard, est-elle l'ancêtre du tennis, du rugby ou du basket ? (Réponse : du Rugby)
- **Géographie** : Quel est le village picard dont le nom est le plus long de France ? (Réponse : Saint-Quentin-Lamotte-La-Croix-au-Bailly)
- **Spectacle** : Cet été, et pour sa 12^e année d'existence, quel était le nom du Son et Lumière d'Ailly sur Noye ? "Le souffle de la Terre", Picardie, Terre d'Histoire", "Picardie, Rivière du temps" ? (Réponse : Le Souffle de la Terre)

Tous, nous sommes enthousiasmés, par les réponses formulées par les candidats et rapidement M. Pierre Duquet, M^{me} Marie-Agnès Sénéchal se détachent. M^{me} Jacqueline Pillon, M. André Namont et M. Gervais Wallet, sont coude à coude. Nos applaudissements les encouragent. Quelle ambiance !

La sélection se termine.

Nos 3 premiers candidats sont connus ! Monsieur Pierre Duquet, Mme Marie-Agnès Sénéchal et M. André Namont. Tous les trois, représenteront les couleurs de nos villages le 7 novembre à Demuin (à proximité de Moreuil), lors de la 1/2 Finale Départementale. Ils joueront aux côtés d'Ailly sur Noye, Corbie, Poix, Gézaincourt, Villers Bocage et Demuin (finaliste départementale en 1996).

A l'issue de la soirée, des lots offerts par les commerçants locaux, les communes organisatrices, le Conseil Régional, l'association Tertous et le Courrier Picard, ont été remis à tous les participants.

Chacun des candidats était satisfait, même si certains d'entre eux se reprochaient de ne pas avoir répondu à telle ou telle question ! Eh oui, derrière les pupitres, on perd un peu de ses moyens !!

Cette soirée fut d'une très grande qualité. Chacun se l'est dit. Si possible, il faut la renouveler, en 1998.

Mais pour l'heure, l'aventure n'est pas terminée pour nos 3 lauréats. Ils font plus amples connaissances et se promettent de se rencontrer très prochainement pour préparer la 1/2 finale.

Le 7 novembre, nous nous sommes retrouvés en face de notre équipe, pour les encourager. Jusqu'à mi-parcours nos amis occupèrent la 2^e place, mais furent rattrapés pour terminer 4^e derrière Demuin, Villers Bocage et Gézaincourt ! Pour une première, c'est un excellent résultat.

A l'issue de cette soirée, et ceci compte-tenu de la bonne organisation de ce jeu dans notre village et du bon accueil réservé aux animateurs par toute l'équipe organisatrice : Association Vivre en Fêtes, nombreux amis qui ont préparé si généreusement les crêpes et l'équipe municipale, l'association Tertous nous a sollicités, une nouvelle fois, pour organiser en 98, cette fois-ci deux manifestations : une sélection locale **et une 1/2 Finale !!**

Aussi, si l'histoire, la géographie, les monuments ou lieux édifiés en hommage à nos hommes célèbres, vous intéressent ou si vous souhaitez, tout simplement, vous distraire, tout en vous instruisant, n'hésitez pas à nous rejoindre !

On vous en reparlera !

**M. Pierre Duquet nous a quittés
 le 31 décembre 1997.**



02/11/97 - 14^e COURSE PÉDESTRE DE L'ECCE-HOMO



Malgré un temps incertain, nous avons de quoi être satisfait car les 20 kilomètres de Plachy-Buyon ont cette année accueilli 91 coureurs ; (dont 13 féminines) **record de participation battu.**

Concernant les hommes il n'y a pas eu de suspens, Sébastien SXAY (de Chatou-Croissy) s'est imposé en solo dans le temps remarquable d'1h7mn et 8 secondes.

Chez les dames, victoire pour la 3^{ème} année consécutive de Catherine POIDEVIN qui pulvérise de près de 3 minutes le record de l'épreuve dont elle était déjà détentrice.

A signaler dans le peloton 3 Prouzellois qui ont pris le départ de la course et, ont tous terminés ; bravo donc à : Leullier Gaëtan, Gamard Christophe et Ragot Daniel ("Allez la POSTE !").



En attendant le départ...

La municipalité remercie tous les sponsors commerçants et artisans de Plachy-Buyon grâce à qui une casquette souvenir a pu être offerte à chaque inscrit. Merci au supermarché AUCHAN pour le ravitaillement, merci à Monsieur DACHEUX pour la coupe offerte au 1^{er} local (Leullier G) et les lots tirés au sort lors de la remise des récompenses.

Enfin... GRAND MERCI aux "casquettes bleues" (signaleurs, ravitailleuses, médecin, speaker, voiture ouvreuse, préposée à l'informatique...) sans lesquels rien ne serait possible.

Rendez-vous le 8 novembre 1998 pour la 15^e édition. Y aura-t'il des Plachysois courageux pour relever le défi ??? Mesdames, Messieurs à vos jogging dès maintenant pour préparer la prochaine édition ; temps limite : 2 heures 15 minutes c'est loin d'être insurmontable.

CLASSEMENT : 83 arrivants sur 91 partants,

CLASST	NOM	CLUB	TPS	NOM	CLUB	TPS
1	SXAY Sébastien	Chatou-Croissy	1:07:08	POIDEVIN Catherine	AUC	1:19:47
2	HOCQUET Freddy	Noisy le Grand	1:09:52	DALLANCOURT Christine	AUC	1:22:49
3	FOURNIER Fabrice	Val de Somme	1:10:03	CANDELIER Anne-Marie	Pont de Metz	1:30:18
4	FLEURET Christophe	US CAMON	1:10:41	BARBIER Dorothee	SC Abbeville	1:31:14
5	LECOMTE Christophe	Antony	1:11:07	AUBRY Anne	Val de Somme	1:31:41

MANIFESTATION DU WEEK-END DU 11 NOVEMBRE

1997 était le rendez-vous bisannuel que la municipalité fixe à tous ceux qui, dans notre village, s'adonnent à une forme d'expression artistique.

Une belle occasion pour découvrir les talents des nouveaux venus et se réjouir des œuvres présentées par les assidus de ce rendez-vous.

Au total, 15 exposants ont offert à l'appréciation du public des réalisations de disciplines aussi variées que la peinture, l'aquarelle, la sculpture sur bois et pierre de pays, la peinture sur faïence et porcelaine et la photo d'art.

Malgré l'heure peu propice du vernissage de l'exposition qui n'a pas permis de déplacer plus de 100 personnes le premier jour, on a pu constater que grâce à un courant régulier de visiteurs pendant tout le dimanche, l'intérêt porté à cette manifestation est toujours important.

Au moment de clôturer, 270 personnes nous avaient fait l'honneur de leur curiosité.

Remercions encore les artistes créatifs reconnus qui réhaussent chaque fois notre exposition de leur notoriété et notamment pour la peinture : Rémy ESTEVE, Jacques ESTEVE (ESTHOM) et Pierre DUQUET qui nous a malheureusement quittés récemment.

A leur exemple, Annie VANDEPUTTE-WALLET a pris un chemin qui nous réservera, nous l'espérons, beaucoup de surprises quant aux sujets choisis et aux techniques employées.

Un accesit particulier pour la "petite dernière" qui a osé se lancer et qui devra confirmer ses dispositions.

Rendez-vous donc au 11 Novembre 1999 et d'ici là, nous souhaitons à tous nos artistes beaucoup de satisfaction dans l'exercice de leur discipline.



NOTRE TÉLÉTHON

Nos Défis pour un Grand Défi

Les 5 et 6 décembre, pendant 24 heures, des enfants et des adultes de notre village se sont mobilisés pour accomplir ou relever des défis dans la mesure de leurs possibilités.

Avec des conditions météorologiques peu favorables, nos équipes de six compétiteurs ont relevé le défi de tourner pendant 24 heures en vélo dans les rues de notre village.

Les enfants de nos écoles ont parcouru 350 kilomètres, à pied, contribuant ainsi au défi kilométrique mis en place sur la coulée verte.

La chorale de Plachy-Buyon s'est produite dans les cinq salles polyvalentes des villages participant au Téléthon de la Vallée de la Selle, accomplissant ainsi ce qui était projeté.

Les Associations des Donneurs de Sang et de Vivre en fête à Plachy-Buyon ont assuré pendant la durée de notre manifestation la restauration nécessaire au bon fonctionnement de ces journées.

Les Archers de la Selle ont fait partager à de nombreuses personnes leur passion du tir à l'arc.

Les enfants ont reproduit en terre notre village, ils ont accompli devant nous, avec leurs petites mains, une œuvre qui manifeste leur volonté d'être enthousiaste et de répondre à ce grand défi lancé par l'A.F.M.

"Guérir nos enfants, nos conjoints et protéger notre descendance du drame des maladies génétiques en trouvant des médicaments"

La réalisation de ce grand Défi ne se fera pas sans vous. Par votre enthousiasme, votre générosité, pendant ces 24 heures, nous avons pu remettre à l'A.F.M. une somme d'un montant total de 41 728,00 francs récoltée dans les villages de Nampty, Prouzel, Bacouel/Selle, Vers-sur-Selle et Plachy-Buyon.

Chaque donateur, chaque participant contribue depuis onze ans à la réalisation de ce grand défi.

L'argent récolté lors du Téléthon a permis :

- de développer des aides collectives ou individuelles pour les malades neuromusculaires et leurs familles. L'A.F.M. aide la personne handicapée à retrouver les gestes ou la communication que la maladie a interrompus.

- d'acquiescer les connaissances médicales pour améliorer les soins, l'A.F.M. a créé et soutenu des équipes médicales spécialisées de proximité, de rééducation, de chirurgie orthopédique, d'assistance respiratoire pour prévenir les aggravations et soulager les souffrances.

- de financer la recherche contre les maladies génétiques et parvenir un jour aux gènes médicaments. L'A.F.M., en construisant le laboratoire Généthon, a publié les cartes du génome humain et ainsi de créer ou financer des laboratoires de thérapie génique, c'est à dire des centres pouvant à terme réparer ou remplacer les gènes malades.

Par le niveau des résultats obtenus, l'espoir qu'ils suscitent, nous vous disons à l'année prochaine, car c'est vous qui ferez changer les choses.

Un remerciement pour nos partenaires, sans eux nous serions dans l'incapacité de réaliser un tel résultat au soir de notre Téléthon.



ARBRE DE NOEL



Le samedi 13 décembre, les enfants de Plachy-Buyon, ont répondu nombreux à l'invitation du Conseil Municipal pour le spectacle qui leur a été offert à l'occasion de la fête de Noël. Le groupe musical "Môm Song" a pour cette soirée joué sa dernière production; "Le grenier de l'Oncle Arthur" pour la grande joie des petits et des plus grands. A l'issue du spectacle, le Père Noël, tiré par des chiens de traîneaux, a fait une entrée remarquée.

Après la traditionnelle distribution de friandises, chacun a pu se remettre de ses émotions devant un chocolat chaud et des petits gâteaux. Gageons que l'année prochaine, il y aura encore plus d'enfants pour ce rendez-vous qui sera le troisième du nom.

Merci à l'Association "Vivre en Fêtes à Plachy" pour avoir su obtenir la présence du Père Noël en une période de l'année où il est fort occupé.



SOUVENIRS



HOMMAGES



André DELAHAYE... Un homme de convictions.

Né à Plachy le 29 décembre 1911, dans la maison que ses grands-parents avaient acquise vers 1880, il y décéda le 3 mai 1997 à l'âge de 85 ans.

Cet enfant du Pays qui vécut la vie simple et laborieuse de la plupart des gens de sa génération (celle de nos grands-parents et arrière grands-parents) a été particulièrement marqué par la période d'occupation Allemande 1940-45 à laquelle, lui et sa famille ont payé un lourd tribut.

Refusant le régime de collaboration, il intégra rapidement un des réseaux de Résistance.

Comme son père, 9 mois plus tôt, il fût arrêté avec son épouse le 27 juillet 1942 à 7 heures du soir, en possession de tracts "subversifs".

Condamné à 10 ans de travaux forcés, il connut le dur calvaire des régimes de détention des prisonniers politiques.

Ce fût d'abord la prison d'Amiens, puis la Centrale de Melun, le transfert à Châlons sur Marne, le centre de Royalieu, et finalement la déportation.

Réduit au matricule 52315 du camp de Buchenwald et 88935 du camp de Reichenau en Tchécoslovaquie, il ne doit sa survie qu'à sa qualification professionnelle qui lui permettait d'échapper quelques heures par jour aux actes les plus méprisables et barbares de ses pandores.

Libéré à la faveur de la débâcle Allemande, il prit le difficile chemin du retour au Pays.

La dernière étape de son voyage le 27 mai 1945 en dit long sur l'état de solitude morale et d'incommunicabilité qui était alors le sien :

"N'ayant plus de train avant le lendemain matin sept heures, les gars de la gare de Chaulnes m'autorisèrent à passer la nuit dans un compartiment du premier train en partance pour Amiens..."

Malchance pour moi, le lendemain, les habitués de ce compartiment : hommes, femmes et jeunes ouvriers déboulèrent bruyamment.

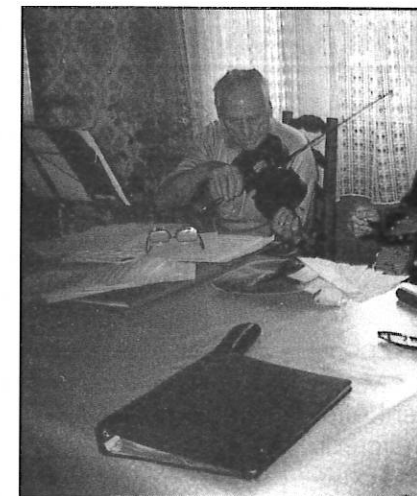
Réveillé en sursaut, je fus pris pour un clochard ou un ivrogne...

Je recroquevillais mes 39 kgs tout habillé dans un coin jusqu'à destination.

Ils ne m'adressèrent pas la parole, ni moi non plus, jusqu'à mon arrivée à 8 heures à Amiens. !!!"

Depuis, André Delahaye a toujours témoigné de sa solidarité avec ses camarades victimes de cette sombre période, et tenu à perpétuer la mémoire de ceux qui y laissèrent leur vie.

Il est de ceux qui ont fait l'Honneur de notre village, et nous tenions à rendre hommage à l'Homme discret et fidèle à ses amis, au Conseiller municipal qu'il a été durant la période qui a suivi le conflit ; mais aussi à l'Homme pour qui la Liberté et la Dignité de l'individu furent des valeurs inaltérables.



M. Gérard Duquet et son frère Pierre, nous ont quittés cette année.

Avec leur disparition, c'est un peu la mémoire de notre village qui s'en va. Après une vie active, toute donnée aux enfants comme enseignant, Gérard et Pierre étaient revenus dans leur maison de famille.

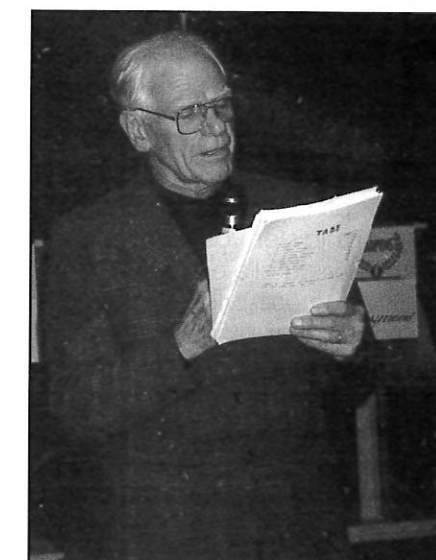
Gérard Duquet, lors de la création de la bibliothèque municipale, avait apporté son aide en assurant les permanences et en conseillant les enfants sur le choix des livres.

Musicien dans l'âme, il aimait rappeler que c'était "Mademoiselle Wallet" qui lui avait appris le violon lorsqu'il était enfant. Art qu'il pratiquait encore ces dernières années en animant les repas d'aînés mais aussi en accompagnant le groupe chorale dans les morceaux classiques.

Pierre Duquet, passionné par l'art, s'était beaucoup investi auprès des enfants en les aidant à s'exprimer à travers le dessin. Poète, il était également passionné par l'histoire, il collectionnait les pierres taillées qu'il ramassait dans les environs.

Pierre Duquet participait régulièrement à l'exposition des artistes locaux, organisée dans notre commune.

Il avait fait preuve de grandes connaissances de la vie régionale lors du jeu "Questions pour un champion en Pays de Somme", en octobre dernier et en novembre à la demi-finale départementale à Démuin.



M. Collonvillé, instituteur dans notre commune et secrétaire de mairie de 1961 à 1976, est décédé le 17 octobre 1997.

Soucieux de l'évolution scolaire, il s'est inlassablement remis en cause pour apporter le maximum aux enfants, spécialement sur l'enseignement moderne des mathématiques et sur la pratique du sport à l'école.

Alors qu'une classe maternelle était créée en 1973, en milieu rural, M. Collonvillé avait posé les premiers jalons du Regroupement Pédagogique Plachy-Prouzel.

Il avait les qualités fondamentales d'un bon enseignant : autorité et discipline, et avait exercé sa fonction de secrétaire de mairie avec une discrétion inégalable et une serviabilité à toute épreuve, comme l'avait évoqué M^{lle} Marie-Antoinette Wallet, maire de Plachy de 1954 à 1983, lors de son départ en retraite.

Il avait également su associer ses dons de pédagogie à la générosité humaine, qu'est le don du sang et avait accepté de présider l'amicale des donneurs de sang bénévoles de 1972 à 1977. M. Collonvillé, après avoir vécu

une vingtaine d'années à Boves, avait rapproché ses enfants à Monsures, suite à de gros problèmes de santé.

A leurs épouses, à leurs enfants, à leurs familles, nous les assurons de toute notre amitié.

LES INFORMATIONS MUNICIPALES

TRI SÉLECTIF - ORDURES MÉNAGÈRES

Pour remplacer les ramassages des recyclables, les vendredis 1er et 8 mai, une seule collecte est prévue le samedi 2 mai.

Pour ceux des vendredis 25 décembre et 1er janvier 1999, la collecte aura lieu le 26 décembre.

Le ramassage des ordures ménagères prévu pour le jeudi 21 mai est reporté au vendredi 22 mai.

Il vous est rappelé que les poubelles doivent être sorties la veille du jour du ramassage soit le mercredi soir pour les ordures ménagères, soit le jeudi soir pour le tri sélectif.

ÉVITONS CERTAINES NUISANCES

Bennes à verre :

Il est recommandé de ne pas déposer vos verres usagés dans les bennes, tôt le matin et le dimanche, ceci afin de respecter la quiétude des riverains. Par ailleurs, afin d'éviter des accidents, vous êtes invités à ne pas laisser vos cartons de verre au pied de la benne, lorsqu'elle est pleine.

Une société originaire de la Marne collecte ce verre, selon un planning établi par la Communauté de Communes.

Le verre est recyclé au profit de la recherche anticancéreuse.

Crottes de chien !!! :

De nombreuses réclamations ont été formulées (notamment par des habitants du Val de Selle) concernant la divagation des chiens et des "besoins laissés" sur les pelouses et trottoirs.

Que dire, sinon que de surveiller vos toutous lors de leurs sorties et de nettoyer leurs excréments.

LOCATION DE SALLE ET DE MATÉRIELS

Il est rappelé que pour vos réunions de famille, il vous est possible de louer salle, tables et chaises.

Pour tout renseignement, s'adresser à :
M. et M^{me} DUBERT - Tél : 03 22 42 13 48

REPOS DOMINICAL

Dans notre village, il est coutume de respecter le repos de chacun, il est donc recommandé de ne pas utiliser tronçonneuses et tondeuses, le dimanche.

Merci à chacun de bien vouloir respecter ces consignes.

PERMANENCES MAIRIE

La Mairie est ouverte au public :

- lundi de 14 H 00 à 18 H 00
- mardi de 9 H 00 à 12 H 00
- mercredi de 16 H 00 à 18 H 00
- vendredi de 15 H 00 à 19 H 00

Le Maire reçoit en Mairie tous les lundis de 11 H 00 à 12 H 00 et sur rendez-vous.

ÉLAGAGE DES ARBRES

Régulièrement des habitants nous font remarquer que la législation en matière de hauteur de haies et particulièrement celles de tuyas, mitoyennes ou en bordure des trottoirs n'est pas respectée.

Nous vous rappelons que la norme en vigueur est de 2 m. de haut au maximum.

Nous vous prions de bien vouloir respecter cette réglementation.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Pour une meilleure communication entre les habitants et les administrations, il serait souhaitable que les habitants qui s'installent ou quittent notre commune, le fassent savoir en mairie.

ÉTAT CIVIL 1997

NAISSANCES :

SALON Bastien, Nicolas, Renaud
19 janvier 1997
DENAUX Marine, Christine, Réjane
20 janvier 1997
MORVAN Corentin, Jean, Roger
28 février 1997
FORGEZ Benoît, Francis, Raymond
2 mars 1997
TELLIER Marine, Justine, Mathilde
20 mars 1997
TELLIER Quentin, Yves, Marceau
1er avril 1997
LUCAS Benjamin, Michel, Jean-Claude
11 avril 1997
GAUCHARD Aude-Marie
5 mai 1997
DELAFONTAINE Ambre, Marie, Agnès
9 mai 1997
WALLET Hortense, Armelle, Anny
31 mai 1997
DOLIGEZ Pierre, Marcel, Benoît
28 juin 1997
DURIER Chloé, Lucile, Corinne
6 septembre 1997
LAMBERT Margaux, Julie, Charlotte
26 septembre 1997
HENRY Luc, René, Robert
16 octobre 1997

DÉCÈS :

BASSET Gérard
26 janvier 1997
DELAHAYE André, Marcel
3 mai 1997
BOULFROY Marcel, Gustave, Eugène
24 juillet 1997
DUQUET Gérard, Louis, Émile
10 août 1997
JUMEL Charles, Zéphir, Georges, Eugène, Joffre
1er septembre 1997

LE REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE

L'école de Plachy-Buyon fonctionne en R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec celle de Prouzel.

M^{me} Jacquot nous a quittés l'année dernière. Sa classe est aujourd'hui tenue par M^{me} Jamier (en mi-temps avec M^{me} Ribeiro jusqu'au 8 mars). Sur les 126 enfants inscrits à la rentrée en ce R.P.I., l'école de Plachy-Buyon en accueille 97 répartis en 4 classes.

M ^{me} Morillon : 9 tout petits 11 petits Total : 20 élèves	M ^{me} Jamier : 14 moyens 10 grands Total : 24 élèves
M. Lancéa : 17 Cours Élémentaire 2 ^e année 8 Cours Moyen 1 ^{ère} année Total : 25 élèves	M. Etévé : 17 Cours Moyen 2 ^e année 11 Cours Moyen 1 ^{ère} année Total : 28 élèves

L'école de Prouzel en accueille 32 dans 2 classes.

M ^{me} Defrance : 13 Cours Préparatoire Total : 13 élèves	M ^{me} Baldwin : 19 Cours Élémentaire 1 ^{ère} année Total : 19 élèves
---	--

Ces 129 enfants sont domiciliés pour la plupart à Plachy-Buyon et à Prouzel. Quelques uns viennent d'autres Communes. Voici la répartition exacte :

Plachy-Buyon	65	Prouzel	42
Nampty	9	Fossemanant	8
Saint-Saulfieu	3	Amiens	1
Creuse	1		

Les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'École ont eu lieu le vendredi 17 Octobre 1997. Ont été élus :

Madame Jacqueline AXANA, Madame Catherine DUCATEL, Monsieur Olivier KISGEN,

Madame Christiane LEFEBVRE, Madame Agnès TINCHON et Madame Marie-claude ROSENZWEIG.

Le R.P.I. a différents projets pour cette année :

- Classes de découverte scientifique (CE2, CM1, et CM2) en février 1998 au lycée Delambre.
- Découverte de l'environnement (CP et CE1).
- Liaison GS CP (actions par rapport à l'écrit et équitation sur poney).
- Ouverture culturelle : le Musée de Picardie (classes maternelles).
- Equitation sur poney (CM1b et CE2).
- Initiation au canoë-kayak, au tir à l'arc et au cyclotourisme (CM1a et CM2).
- L'initiation à la natation pour les enfants du Primaire.
- Le journal scolaire : outil de communication.
- Utilisation des B.C.D. : Accès aux bibliothèques municipales.

Traditionnellement, à la fin de chaque année scolaire, le Regroupement Pédagogique organise une kermesse au cours de laquelle les élèves de chaque classe évoluent devant les parents. L'an dernier, elle a été remplacée par la présentation d'un jeu théâtral ayant pour thème "Peter Pan".

Nous rappelons ici, pour les nouveaux habitants, que le R.P.I. de Plachy-Buyon/Prouzel dispose d'une cantine qui fonctionne tous les jours de classe. Les enfants apprécient ce moment qui leur permet de se détendre et de jouer entre eux. Ils ont la possibilité de goûter à la variété des plats qui leur sont proposés. Ils sont entourés de personnes compétentes qui les aident à faire en sorte que ce moment de convivialité qu'est le repas soit aussi un temps où l'on apprend les bonnes manières et le savoir-vivre. Le soir, les enfants peuvent être accueillis à la garderie jusque 18 heures.

Les inscriptions des nouveaux élèves se font en Mairie à partir du mois de Mai. Pour la rentrée scolaire de septembre 1998, nous inscrivons les enfants âgés de deux ans révolus au 30 juin 1998.

Peter Pan

ou

le théâtre des élèves

Bilan d'une soirée pas comme les autres.

Une première a eu lieu dans la cour de l'école de Plachy-Buyon à l'occasion de la fête de fin d'année du Regroupement Pédagogique le 14 Juin dernier.

Tous les élèves s'étaient investis dans un travail de théâtre. Ils ont présenté sur scène, en compagnie de la chorale de Plachy-Buyon, le fruit de leur travail de lecture du texte de James Matthew Barrie :

Peter Pan.

Petits et grands ont montré ce qu'ils savaient faire, ce qu'ils avaient appris avec les comédiens du Théâtre Charnière, avec leurs maîtres d'école, et avec M. Bourdon qui leur a appris à chanter. Ils ont montré, avec leur cœur d'enfant, le plaisir qu'ils avaient à jouer la comédie.

Ils ont donné à voir ce qu'ils avaient découvert de Peter Pan qu'ils connaissaient déjà et ont fixé rendez-vous à leurs parents, pour un soir, avec la gaieté de l'enfance qui sait que ce moment ne durera pas toujours, et qu'il faudra malgré tout se résoudre à grandir.

Près de quatre cents personnes s'étaient déplacées pour assister à ce qu'ils conviennent d'appeler un véritable travail pédagogique. Tous avaient travaillé à montrer le temps d'un soir celui qu'il était quand il jouait à être quelqu'un d'autre. Et pour ce faire, il avait fallu lire de nombreuses pages, les

résumer pour les petits, leur raconter l'histoire de Peter Pan, les convaincre de jouer eux aussi.

Pour ces derniers, il avait fallu s'imprégner de l'histoire, apprendre à jouer avec les autres et à faire quelque chose de bien pour que les mamans et les papas soient contents.

Tout ne s'est pas fait sans mal. Beaucoup d'essais ont été infructueux. Il a souvent fallu recommencer pour parvenir à un certain degré de réussite. Il a fallu répéter de nombreuses fois pour être prêts le grand soir du 14 Juin 1997.

Pour cette raison, le concours des municipalités, de leurs employés, des parents d'élèves qui se sont rendus disponibles et de toutes les personnes qui, ponctuellement ont offert un "coup de main", s'est révélé être une aide précieuse sans laquelle l'entreprise n'aurait pas été possible.

De tout cœur, nous les remercions.

Les enseignants.



LES CONSEILS DE LA GENDARMERIE

Les gendarmes de la brigade de SAINT-SAUFLIEU vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et remercient le maire de pouvoir insérer à cette occasion ces quelques renseignements dans le bulletin municipal.

RAPPEL POUR LA SECURITE ROUTIERE, un seul conseil :

"SOIGNEZ VOTRE VEHICULE ... ET LEVEZ LE PIED !"

A l'entrée de l'hiver, pluie, brouillard, neige, verglas... La litanie des intempéries va reprendre peu à peu. Seules parades : "Prévoyance et prudence et véhicule aux petits soins".

• **Pneumatiques** : Humidité et froid rendent l'adhérence à la chaussée problématique.

- Les équipements "Thermogommes" dits "pneus d'hiver" présentent un avantage certain d'efficacité et d'utilisation.

- Les pneumatiques à crampons dits "à clous" restent inégalés mais leur utilisation est réglementée du samedi précédent le 11 novembre au dernier dimanche de mars sauf prorogations décidées par le Préfet avec une limitation de vitesse à 90 km/h maximum (disque réglementaire obligatoire).

- Les chaînes demeurent un accessoire irremplaçable sur les routes très enneigées, leur montage demande un maximum d'attention.

Dans tous les cas, même si leur installation suffit sur les roues motrices, il est préférable d'équiper les quatre roues à l'identique : la dynamique et l'équilibre du véhicule en dépendent.

• **Lave-glaces** : les produits employés doivent supporter des températures hivernales pour éviter l'effet "peau de saucisson".

• **L'ensemble des feux** du véhicule doit faire l'objet d'une vérification complète tant pour les ampoules que pour les optiques. Il est conseillé de changer les ampoules régulièrement et de nettoyer les plastiques des optiques.

• **Conseils pratiques** : munissez-vous dans le coffre du kit d'hiver avec raclette, chiffons, "bombe" de liquide pour dégivrer, lampe de poche et même de sacs de jute ou de morceaux de moquette pour se sortir d'une mauvaise situation sur terrain verglacé ou boueux.

OU S'INFORMER SUR L'ETAT DES ROUTES ?

Avant d'entreprendre un trajet l'hiver, prendre en considération les conditions atmosphériques, différer celui-ci si vous le pouvez sinon prendre contact avec votre gendarmerie qui sera à même de vous indiquer le meilleur itinéraire ou les difficultés signalées.

Des numéros d'information routière sont mis à la disposition des usagers :

Serveur national d'information routière : **08. 36 .68. 20. 00** (2,23 frs ttc/min)

3615 Route (1,29 frs ttc/min)

Centre régional d'information et de coordination routière de Lille **03 20 47 33 33**

L'ENNEMI NUMERO UN ... : Reste que l'un des dangers majeurs de la mauvaise saison, ce n'est ni le brouillard, ni la pluie, ni même le verglas comme on voudrait bien nous le dire parfois. C'est simplement l'incapacité que nous avons, tous, en tant qu'usagers de la route, à nous adapter réellement aux conditions atmosphériques ! Endormis par le confort de nos véhicules et par l'attitude des autres, nous avons un peu trop souvent tendance à minimiser les risques que comporte la conduite hivernale.

BREVET DE SECURITE ROUTIERE

Depuis le 17. 11. 1997, pour conduire un cyclomoteur, dès l'âge de 14 ans, il faut obligatoirement avoir effectué la formation pratique du "BREVET DE SECURITE ROUTIERE" ou dit "B. S. R. ".

Cette mesure s'applique aux jeunes nés après le 16 novembre 1983. Le B. S. R. se compose de l'attestation de sécurité routière (A. S. S. R.) obtenue en classe de 5^e et d'une formation pratique de 3 heures de circulation sous le contrôle d'un moniteur auto, moto-école désigné sur une liste d'agrément de la préfecture, facturée environ 300 francs.

Classes d'âge concernées :

- Jeunes nés après le 16/11/1983 devront être titulaire de l'A. S. S. R. et avoir suivi une formation de 3 heures.

- Ceux nés entre le 5/7/82 et le 16/11/83 doivent être titulaire de l'A. S. S. R. qui tient lieu de B. S. R..

- Ceux nés avant le 5/7/82 bénéficient de la dérogation et n'ont pas d'obligation de formation.

SERVICE VOLONTAIRE

Le Commandant de brigade invite les jeunes gens (garçons et filles) désirant effectuer un service volontaire en gendarmerie à prendre contact avec la brigade qui les renseignera sur les possibilités offertes.

Ces jeunes gens pourront également, pour ceux et celles qui auraient un doute, être renseignés sur leur position actuelle avec les obligations militaires.

Ce service volontaire en gendarmerie, correspond sensiblement à celui effectué par les gendarmes auxiliaires jusqu'à maintenant.

Pour les jeunes gens intéressés par une carrière en gendarmerie, une documentation et tout renseignement pourront leur être fournis.

SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES :

Depuis quelques années la brigade de SAINT-SAUFLIEU a mis en place un service de surveillance de vos résidences quand vous vous absentez pendant un temps plus ou moins long.

Beaucoup d'entre-vous en connaissent les modalités, il consiste à nous communiquer vos dates d'absence et certains renseignements nous permettant d'effectuer une surveillance dirigée.

Cette surveillance s'opère de la manière suivante, dès que nous avons enregistré vos dates d'absence, de jour comme de nuit, les gendarmes vérifient les issues et toute anomalie non concordante aux renseignements communiqués. Un avis de passage est ensuite déposé.

Pour permettre de mener à bien nos missions et de vous apporter une meilleure sécurité, nous nous permettons ce petit rappel :

- bien vouloir nous communiquer toute présence anormale de personnes ou de véhicules, des vérifications seront entreprises.

- vérifier la qualité des personnes qui démarchent chez-vous, ne pas hésiter à demander une carte professionnelle que tout démarcheur doit vous présenter et nous contacter en cas de suspicion ou individus insistants.

- demander également aux fonctionnaires des différentes administrations (eau, gaz, électricité, téléphone et autres) qui démarchent à domicile une carte professionnelle quand vous ne les connaissez pas. **En tout état de cause ne remettez jamais d'argent à ces personnes, notamment en numéraire. Là également contactez-nous !**

PHENOMENES DE SOCIETE

Enfin certains phénomènes indignes et fléaux à combattre continuent à faire la une des journaux. Ces phénomènes ne sont pas nouveaux mais heureusement leurs victimes se font de plus en plus connaître.

Aidez-les à se faire entendre et si vous avez connaissance des maltraitances sur les enfants et des violences sur les femmes, réagissez simplement et humainement.

Il s'agit pour cela de nous appeler pour nous signaler le fait ou connaître les coordonnées d'une association.

Votre appel peut et doit même, si vous le désirez, rester anonyme !

LA GENDARMERIE FORCE HUMAINE DE PROXIMITE se doit d'être à votre écoute, n'hésitez pas ou plus à nous contacter.

Une simple question, voire même un renseignement, peut aussi éviter des ennuis sur divers problèmes de la vie courante. Une réponse aussi précise que possible vous sera donnée et éventuellement vous serez dirigés sur une administration ou un service spécialisé.

GENDARMERIE DE SAINT-SAUFLIEU : 17 ou 03.22.42.00.03

LA VIE DES ASSOCIATIONS

AMICALE DES AINÉS



L'Année 1997 :

9 Janvier : Assemblée générale - Échange de voeux - Galette des Rois.

13 Février après-midi : crêpes par les aînés.

1^{er} Mars : Nous avons organisé un concours de cartes avec tripes, malheureusement peu de participants.

24 Avril : Sortie en car de luxe à la Tondellière à Bussus Bussuel - un bon repas et après-midi dansant le tout bien réussi.

12 Juin : Repas offert par la société Bien-être.

10 Juillet : Sortie pêche à la pisciculture - grillades, méchoui - bonne journée, - 3 truites par personne.

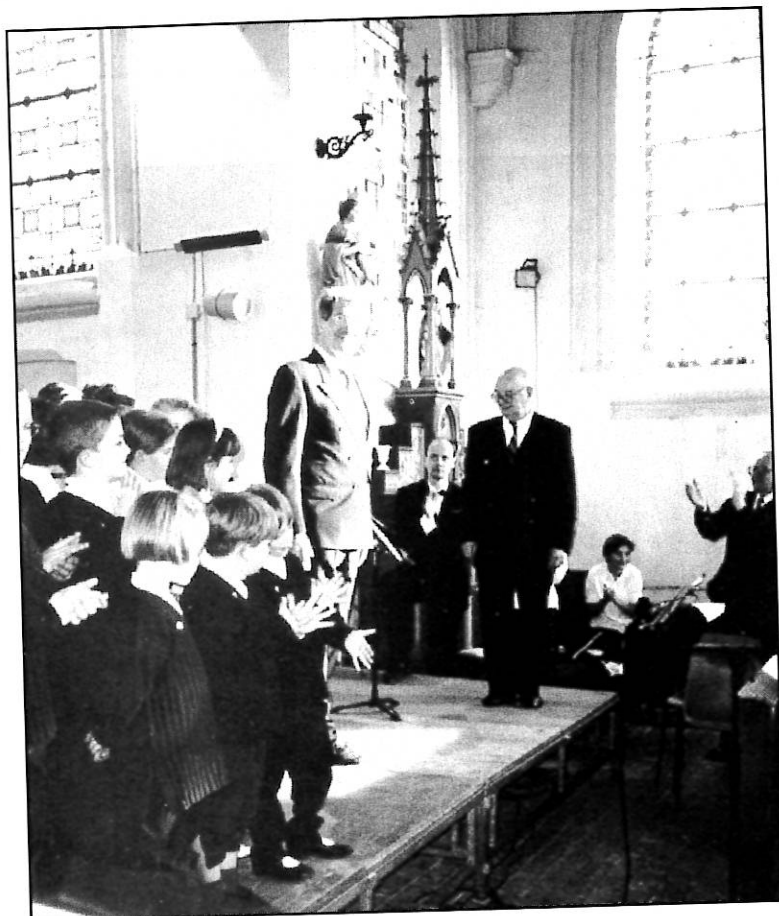
11 Septembre : Repas offert par Pro-confort avec vente publicitaire.

19 Octobre : à l'église de Plachy, les Petits Mozart et la Chorale de Madame Poidevin nous ont fait passer un agréable après-midi. Malheureusement peu de gens se sont déplacés.

14 décembre : Goûter de Noël avec Bûches pâtisseries bien arrosées, friandises et petit colis comme d'habitude. Nous espérons avoir, pour 1998, de nouvelles inscriptions, le jour de l'assemblée générale.

La Secrétaire,
Jacqueline Larivière

LES PETITS MOZART



L'association des Petits Mozart a pour but de promouvoir, encourager, organiser des manifestations ayant pour objet de permettre à de jeunes musiciens diplômés ou non, à des ensembles de musique de chambre, à des chorales, à des ensembles de jazz de se produire.

Ces jeunes consacrent énormément de leur temps à l'étude musicale que ce soit dans des conservatoires ou des écoles de musique. Ils n'ont bien souvent pour seul auditoire que leurs parents et professeurs. Le festival leur donne l'occasion de s'exprimer pleinement, d'interpréter les morceaux de leur choix, sous le contrôle de leurs professeurs très impliqués dans l'aventure.

Depuis 1991 date de sa création, l'association des Petits Mozart a permis à plus de 1 000 jeunes musiciens et choristes de se produire dans des cadres prestigieux comme les églises de Plachy-Buyon, Prouzel, Loeuilly et Ferrières en Bray.

Depuis quelques années, nous invitons également des artistes internationaux connus, afin de permettre aux jeunes musiciens ou choristes de pouvoir les côtoyer.

M^{me} Keiko Wisosky et Yukari Hamada, chanteuse lyrique et pianiste japonaises venues de Tokyo en 1995 ont interprété quelques oeuvres accompagnées par la classe de saxophone du CNR d'AMIENS.

En 1996, nous avons fait chanter Monsieur HUGUES AUFRAY avec le chœur d'adolescents et maîtrises du CNR d'AMIENS, ensemble qui a été enregistré et diffusé sur Europe 1, Radio France Picardie et France 3 Nord Artois Picardie.

En 1996 nous avons eu l'honneur d'accueillir la manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de Bois.

En 1997, nous avons réédité la même formule avec Monsieur JEAN PHILIPPE COURTIS, Bariton à l'opéra GARNIER. Pour cette manifestation nous avons regroupé le cœur d'adolescents et maîtrises du CNR d'AMIENS avec les Petits Chanteurs de Notre Dame.

Ces expériences très enrichissantes pour les enfants nous encouragent à continuer ces manifestations.

Pour 1998 le parrain de nos manifestations sera la grand baryton international de l'opéra de Paris, Monsieur Nicolas RIVENQ.



Vivre en Fête à Plachy-Buyon.

Nos manifestations en 1997

- Goûter des Aînés, le 13 Avril

Pour un après-midi de divertissement (chants et danses). Nous avons réuni nos Aînés à la salle Polyvalente

Quelques heures de rire et une joie de se retrouver, tous réunis chaque année.

Très tard dans la Soirée une soupe à l'oignon a été servie.

Un grand merci à M. Mollet pour ses délicieuses pâtisseries.

- La Fête Locale, le 26 Mai

Notre association a offert des tickets de manège aux enfants des écoles.

- Feu de la St Jean, le 21 juin

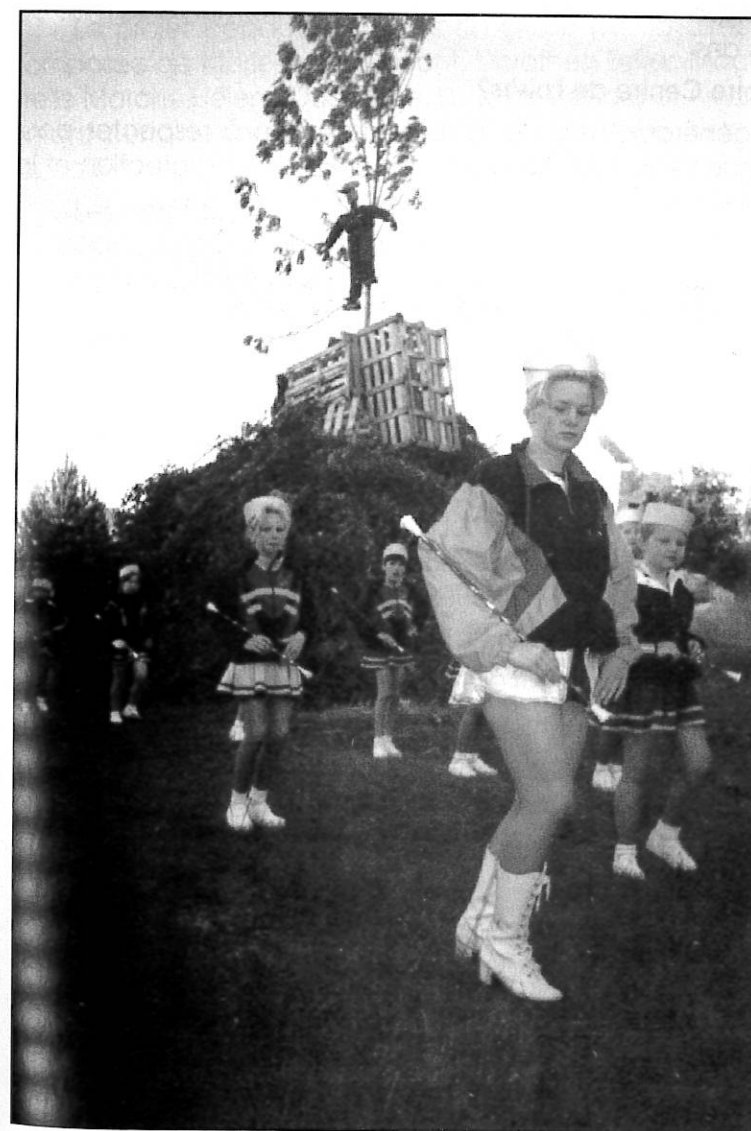
C'est vers 20 heures que les Capucines de Vecquemont ont évolué devant le feu. Un Grand Bravo aux capucines et à sa capitaine (un bel avenir pour ces enfants).

L'embrassement a été un succès malgré le bois humide.

Un grand merci aux personnes venues se restaurer et se divertir avec nous.

- Le 13 Juillet

Soirée barbecue sur fond musical, suivie d'un feu d'artifice (offert par la commune) Bravo Madame le maire (A refaire et merci)



- Le 22 Novembre

Soirée Couscous suivie d'un Karaoke qui a connu un grand succès dans la salle polyvalente fraîchement rénovée.

Jeunes et moins jeunes ont chanté, dansé tard dans la nuit.

Le comité remercie les généreux donateurs pour la tombola, qui nous a permis d'offrir des friandises aux enfants, le jour de Noël.

Un Grand Merci à tous.

-Le 13 Décembre, l'association a participé avec la commune au Noël des enfants.

22 heures le Père Noël arrive avec son traineau et ses chiens, sa hotte remplie de friandises.

Quelle ambiance!! Le père Noël a été dévalisé.

À l'année prochaine, Père Noël !

Nous tenons à remercier M. Laurent Maison et son frère Dany, M. Franck Henry pour leur participation.

Toute l'Association vous souhaite une très bonne année 1998

Le président
Alain WILLOT

ASSOCIATION "LOISIRS JEUNESSE"

Le Centre de Loisirs sans hébergement de Plachy-Buyon, Prouzel a connu depuis quelques années une évolution marquée par :

- . un accueil spécifique, ouvert aux enfants à partir de quatre ans.
- . un développement des mini-camps.
- . un développement des pratiques sportives et de loisirs.
- . une préoccupation de plus en plus affirmée en matière de respect des rythmes de vie de l'enfant.
- . une organisation intercommunale.

Il fonctionne de nos jours comme un outil au service de l'accueil éducatif des enfants, il est un lieu d'activités renouvelées favorisant la création ludique collective.

Il prend en compte l'enfant à travers l'accueil qui lui est réservé, les activités qui lui sont proposées, elles mêmes s'inscrivant dans l'environnement immédiat au Centre.

Notre Charte Qualité.

Notre souci permanent avec l'équipe animatrice de favoriser l'évolution du Centre vers des prestations de la plus grande qualité possible, nous a amenés, à la demande de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports à adhérer à la Charte de Qualité des C.L.S.H.

Il s'agit, à partir d'un état des lieux du fonctionnement du Centre de définir les objectifs à atteindre tels que la Charte les propose. Ainsi cette Charte doit nous guider à améliorer le service rendu aux familles et la qualité pédagogique du Centre.

Nous nous sommes engagés à respecter une relation contractuelle avec les organismes de tutelle et financiers (Communes, Caisse d'Allocation Familiales, Jeunesse et Sport ...), à les informer sur la mise en place de notre démarche qualité, et ce sur trois ans.

Quels sont les objectifs à atteindre pour notre Centre de Loisirs?

Cette Charte définit quelques principes généraux, issus de la réglementation à respecter pour obtenir le droit d'ouvrir un Centre de Loisirs, tels que la qualification de l'encadrement, la protection et la sécurité des enfants accueillis, l'élaboration d'un projet éducatif et d'un projet pédagogique.

Depuis quelques années, nous nous évertuons à appliquer rigoureusement ces quelques principes, en relation avec les directeurs et les animateurs. Aussi nos objectifs définis ci-dessus s'inscrivent dans une volonté d'améliorer le fonctionnement du Centre et la qualité des activités offertes aux enfants.

Nos objectifs.

Ils se définissent ainsi :

- L'accueil des enfants : l'équipe d'encadrement devra tenir compte de l'âge des enfants. Afin de respecter le rythme de vie des enfants nous avons mis en place un horaire échelonné (jusqu'à 10 heures) pour les accueillir.

- Les mini-camps : les camps d'une durée limitée à quatre nuits devront répondre à des normes de sécurité et d'hygiène strictes. Les activités offertes aux enfants à l'intérieur de ces mini-camps devront être de qualité et être soigneusement préparées.

- Les repas du midi, à la charge des parents : la sensibilisation au goût et à l'équilibre alimentaire, s'accompagne d'un souci pour l'équipe d'animation de faire en sorte que les enfants s'alimentent correctement. Aussi la directrice, avec l'avis de personne compétente, proposera chaque semaine aux parents des menus froids ou à réchauffer, de préparation simple, mais équilibrés.

- Le Centre continuera de se doter d'équipements garantissant la sécurité des enfants et des accompagnateurs pendant les activités extérieures ou au sein du Centre (ex : port du casque pour les sorties en vélo)

- L'information devra être permanente, avant, pendant et après l'ouverture du Centre. Aussi nous associerons au projet du Centre de Loisirs ainsi qu'à son bilan, les parents, les Communes et nos partenaires.

- Ouvert sur son environnement, le Centre devra apporter une dynamique afin d'intégrer les enfants à la vie locale

La concrétisation de ces objectifs passe par un travail de groupe, nous donnerons les outils nécessaires à l'équipe animatrice pour les mener à bien.



Juillet 1997 - Le Centre de Loisirs - Lieu de vie

Une fois cette démarche définie, pour une période de trois ans, l'approche éducative du Centre (projet éducatif), devra atteindre les objectifs définis, ainsi cette démarche apparaît dès Juillet 1997 dans les modalités générales de fonctionnement et les activités possibles offertes aux enfants.

Le projet pédagogique mis en place par la directrice (Sandrine Gillion) et l'équipe animatrice (composée de Marie-Anne Dupont, Dorothee Tellier, Magalie Vandome, Karine Feglin, Caroline Vincent, Estelle Marcille, Hélène Duquesne, Ludovic Gaillard et Arnaud Binet) avaient pour but de développer chez l'enfant certaines notions essentielles : la créativité, leurs besoins et intérêts, respecter le rythme et les capacités de chacun au sein du groupe, la responsabilité adaptée à son âge mais aussi à sa maturité.

Les activités, adaptées à la tranche d'âge et au désir des enfants étaient développées soit autour d'un thème central, soit tout au long du mois ou sur différents thèmes d'une ou plusieurs semaines.

- activités d'expression, mime, théâtre, improvisation.
- sorties pique nique.
- olympiades.
- activités musicales.
- mise en scène d'un spectacle.
- grands jeux inter-camaraderie.

Le regroupement dans l'Association de plusieurs communes (Plachy-Buyon, Prouzel, Nampty et Bacouel/Selle) a permis de diversifier les lieux d'accueil, augmentant ainsi l'effet "Vacances" recherché par le Centre mais aussi a permis une implication locale plus étendue.

Notre souhait permanent de faire vivre à l'enfant une aventure, des activités nouvelles nous amènent à rechercher des lieux autres situés dans le département ou même en dehors du département, ainsi les enfants de 4 à 6 ans ont séjourné à Ailly sur Noye et Sully le Sec

- de 7 à 8 ans à Poix de Picardie et Villers Vicomte (autour de l'équitation)
- de 9 à 11 ans le long de la Selle rivière et à Gamaches
- de 11 à 14 ans de Rivery à Long (en canoé) et dans la vallée des Evoissons.

Ces mini-camps donnent à l'enfant le choix de l'activité, permettent une participation effective et une responsabilité tant dans le déroulement que dans son organisation.

Quelques chiffres.

Ils étaient 106 à s'être inscrit au Centre de Loisirs, du 30 Juin au 31 Juillet, dont 32 enfants de notre commune âgés de 4 à 14 ans.

La durée moyenne de présence d'un enfant au Centre était de 12,5 jours sur 23 jours (durée totale de l'exercice).

Ils étaient 51, à fréquenter le Centre plus de trois semaines. La fréquentation moyenne par jour était de 57 enfants.

Ces chiffres, en progression par rapport aux années précédentes démontrent qu'il est nécessaire de prendre en compte les besoins extra scolaires des enfants, ceci est primordial dans une société où

l'insertion des jeunes dépend aussi de la richesse des découvertes, apprentissages amenés, entre autres, par le Centre de Loisirs. Notre commune l'a très bien compris, nous ne pouvons que la féliciter.

En ce début d'année je tiens à vous remercier de la confiance que vous accordez à l'équipe d'encadrement et à l'Association pour animer les loisirs de vos enfants.

Dès lors nous vous informons que le Centre de Loisirs fonctionnera pour l'année 1998 du 14 au 24 Avril et du 1 au 31 Juillet



Paroles d'enfant :

Comment avez-vous trouvé le Centre dans son ensemble?

Moi j'ai aimé les jeux avec Hervé, et aussi la rencontre avec les grands et le goûter qu'on leur a fait et puis aussi la pâte à sel, la fleur quand on a dû chercher les pétales qu'elle avait perdus et les canards qui flottaient dans l'eau (Justine).

On a bien aimé les repas tous ensemble, les olympiades au camping de Saily-le Sec et les petits jeux aussi. Et surtout dormir sous la tente (Caro et Laura).

En fait tout le Centre nous a bien plu, les campings, la fête, les monos aussi (Pré Ados)

C'est la première fois que le Centre passe si vite, alors merci aux monos (Romain).

On reviendra l'année prochaine ! (Tous en coeur).

J.-P. VORBECK

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE PLACHY-BUYON / PROUZEL

Cette année scolaire 96-97, l'Association des Parents d'élèves de Plachy Prouzel a organisé avec l'aide des instituteurs une soirée Bretonne très réussie. Plus de 150 personnes ont dansé au son de la cornemuse tout en dégustant des crêpes et du cidre. Les bénéfices de cette soirée ont permis d'aider à la réalisation de la pièce de théâtre Peter Pan que les enfants de l'école ont eu le plaisir de jouer pour nous le 14 juin 1997.

Bientôt une nouvelle soirée à thème sera organisée le 28 mars 1998 par l'association des parents d'élèves. Nous vous rappelons que notre association est ouverte à toutes les bonnes volontés.

Votre avis nous intéresse, et toutes vos idées sont les bienvenues !

Nous sommes à votre disposition

Membres du bureau :

• Hervé BOHEC	Président	Plachy - Buyon
• Agnès TINCHON	Trésorière	Plachy-Buyon
• Jean-Jacques BOURDON	Trésorier adjoint	Fossemanant
• Mireille BATHELOT	Secrétaire	Prouzel

Le Président
Hervé BOHEC

ASSOCIATION SPORTIVE PROUZEL/PLACHY



La saison 1997-98 est commencée, nous avons cette saison 33 licenciés Seniors, 22 Jeunes (Débutants-Poussins-Benjamins), 10 dirigeants.

Tous ces bénévoles se dépensent sans compter pour que le club progresse tout en conservant une ambiance familiale.

Je tiens à donner en exemple l'équipe poussins qui sur 10 rencontres jouées, ont gagné 9 matchs et perdu seulement 1 match, ce sont également des joueurs entièrement formés au club, je les félicite et j'espère qu'ils continueront à gagner.

Ils se nomment : ACKET Sylvain - COTON Benjamin - CHICK Samir - BLEUART Johan - DEMBICKI Alexandre - MARTIN Thibault - HUYON Maxime - FOURNIER Fabien

Bonne Année à tous

Le Président
P. JOLY



TENNIS CLUB DE PLACHY-BUYON



1997 aura été une année de transition pour notre club avec les départs après 10 ans de bons et loyaux services de M^{me} DEFRANCE (Ex-Présidente) et M^{me} ROYANT (Ex-Trésorière).

L'assemblée générale du mois d'avril et la réunion du conseil d'administration qui a suivi a désigné une nouvelle équipe pour conduire les destinées du club dont vous trouverez la composition ci-après :

PRESIDENTE :	Raymonde BINET	3, rue du Pont
VICE-PDT :	Freddy CARON	9, rue du Pont
TRESORIERE :	Francine FILS	12, Av des Allouettes
TRESORIER ADJT :	Thierry TINCHON	3, Allée des Paquerettes
SECRETAIRE :	Jean-Michel SALON	49, rue des Clabaudois
SECRETAIRE ADJT :	Jean-Bernard GERME	4, Allée des Bleuets.

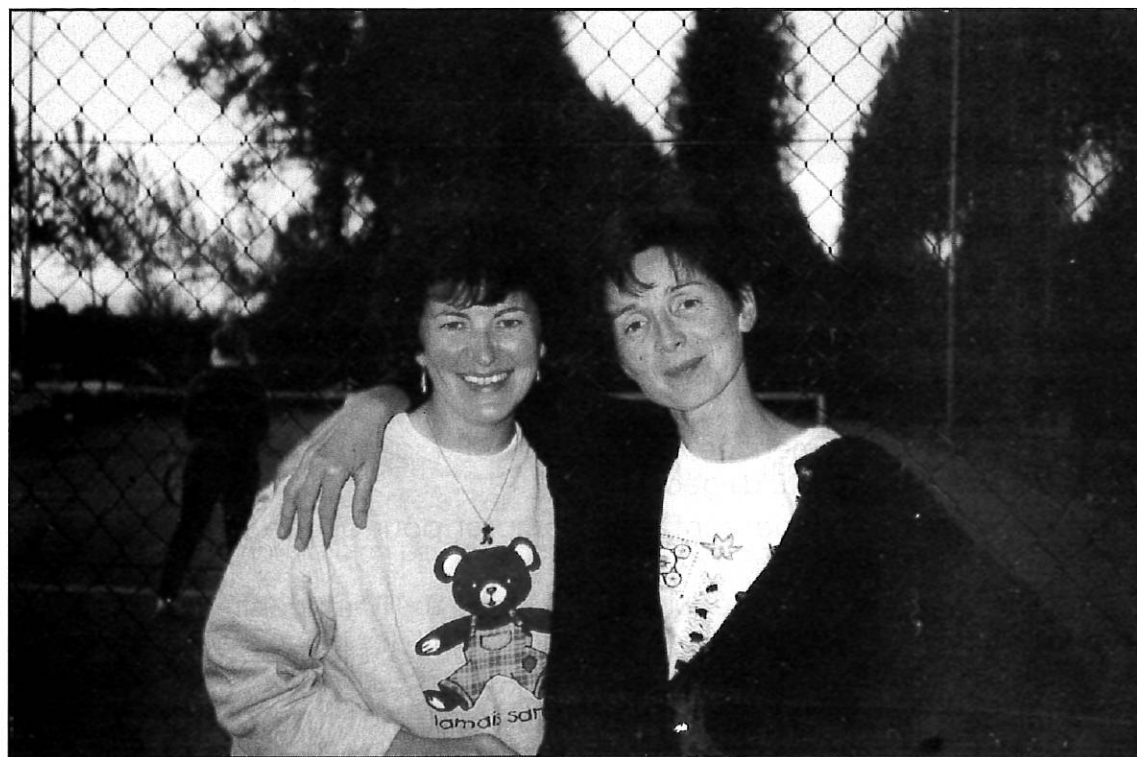
Cette année, le club compte 75 adhérents pour la saison qui s'étend du 1^{er} mai 1997 au 30 avril 1998.

NOTRE BILAN D'ACTIVITE VOUS EST PRESENTE CI DESSOUS :

LE TOURNOI INTERNE :

Disputé durant le mois de mai dans une ambiance décontractée comme à l'accoutumée, les différentes finales ont donné les vainqueurs suivants :

Simple homme :	Germe Jean-Bernard
Simple dame :	Coton Christine
Simple enfant :	Coton Marie-Anne
Double	Tinchon Agnès & Bohec Hervé
Consolante :	Fils Benoît.



Les finalistes dames : Agnès TINCHON et Christine COTON



Après l'effort... le réconfort.



Les finalistes du double : Hervé BOHEC Agnès TINCHON / J-Louis COTON Pierre DULIN

LES COURS D'INITIATION:

Durant les mois de mai et juin des cours d'initiation pour les enfants ont été animés par notre équipe de "Gentils Organisateurs" que sont Jean-Bernard GERME, Arnaud BINET, Hélène DUCATEL, Ludovic GAILLARD et Alexandre FILS.

Grâce à eux une douzaine d'enfants ont pu être sensibilisés à la pratique du tennis ; ces cours seront reconduits en 1998, vu le succès rencontré cette année.



Un groupe d'enfants et leur moniteur

ANIMATION NOCTURNE :

Nous nous excusons vivement auprès de nos adhérents car malheureusement le tournoi de doubles costumés n'a pu avoir lieu en raison d'une pluie persistante. Jusqu'à présent nous avons eu de la chance au niveau météorologique pour nos précédentes animations nocturnes ; pour 1998, quoi qu'il en soit nous avons réservé une salle afin de pouvoir assurer une animation avec ou sans raquette.

PROJETS POUR 1998 :

Nous envisageons la diffusion de tee-shirts aux couleurs du club.

Par ailleurs, un déplacement au tournoi de Paris-Bercy début novembre devrait pouvoir être mis en place, avec pourquoi pas, un autre club comme nous. A suivre...

Concernant les animations habituelles vous trouverez l'ensemble des dates dans le calendrier des fêtes publié dans cette brochure.

Jean-Michel SALON

CLUB DE GYMNASTIQUE

Après deux mois de vacances, les licenciés ont repris leurs activités au club, toujours dans la forme et la bonne humeur.

Chacun évolue à son rythme et prend la responsabilité d'entretenir son corps.

Les jours et horaires n'ont pas changé:

Le mercredi de	19 H 30 à 20 H 30
Le jeudi de	14 H 00 à 15 H 00

La cotisation à l'année est de 300 F.

La monitrice agréée est Marie-Thérèse TREMERIE.

Pour des raisons personnelles, la fin de l'année 1997 a été marquée par le départ de notre Président : Henry PAKOSZ.

A l'Assemblée Générale du 24 septembre 1997 son poste était à pourvoir. Madame LEBLOND s'est portée candidate à la fonction.

Mesdames BISIAX et HERBET, respectivement trésorière et secrétaire, renouvellent leur candidature.

Au nom de tous les membres du club, nous adressons nos remerciements et félicitations à Monsieur PAKOSZ pour son dévouement auprès de l'association, depuis 1990, ainsi que son initiative de randonnée pédestre dans la coulée verte, fin juin, qui fut une réussite.

Chers lecteurs, sachez que le club est ouvert à tous.

La présidente,
Nathalie LEBLOND



ASSOCIATION "ENTRÉE DES ARTISTES"

BUREAU :

Lors de l'Assemblée Générale du 18 novembre 1997, le Bureau a été renouvelé comme suit :

- Réélue : Annick MUNSCH Présidente
- Réélu : Jacques ESTEVE Vice-Président
- Élu : Patricia LECOINTE Trésorière
- Élu : Dominique PORET Secrétaire

Activités de l'Association

Vu le succès remporté par les cours de théâtre, de danse classique, de danse modern'jazz et de guitare, dispensés par des professeurs diplômés depuis 1995 (plus d'une centaine d'inscriptions cette année), ceux-ci ont été reconduits pour la saison 1997/1998. De plus des cours d'Arts Plastiques et soutien scolaire (C.P. à la 3^e) ont débuté. Ci-dessous, vous trouverez les horaires de chaque activité :

DANSE CLASSIQUE avec Corinne DESSENNE :

Salle polyvalente de PLACHY-BUYON

Mercredi de 9 h 45 à 10 h 45 (enfants 6/8 ans)

Mercredi de 10 h 45 à 11 h 45 (enfants 4/6 ans)

DANSE MODERN'JAZZ avec Chantal DELAPORTE :

Salle polyvalente de PLACHY-BUYON

Mercredi de 16 h 30 à 17 h 30 (enfants 10/14 ans)

Mercredi de 17 h 30 à 18 h 30 (adolescents, adultes)

GUITARE avec Jean-Pierre REY :

Maison des Associations de PLACHY-BUYON

Mercredi de 12 h à 15 h (pour tous)

Cours particuliers de 20 mn, de 50 mn à 2 ou de 60 mn à 3

GUITARE avec Philippe VAN HAELEST :

Maison des Associations de PLACHY-BUYON

Lundi de 17 h à 20 h 30 (pour tous)

Cours particuliers de 20 mn, de 50 mn à 2 ou de 60 mn à 3



ARTS PLASTIQUES avec Jacques ESTEVE :

Atelier de dessin, peinture et sculpture à CREUSE

Mercredi de 14 h 15 à 15 h 15 (enfants 9/14 ans)

Mercredi de 15 h 45 à 16 h 45 (enfants 6/9 ans)

Samedi de 14 h 15 à 15 h 15 (Ados, adultes)

Ultérieurement, un cours sera ouvert aux ados et aux adultes le vendredi soir, en fonction de la demande.

SOUTIEN SCOLAIRE avec Franck HANON :

Salle de cours à CREUSE ou à PLACHY-BUYON

Mercredi de 15 h 30 à 19 h 00

Vendredi de 17 h 00 à 20 h 00

Samedi de 16 h 00 à 19 h 00

THÉÂTRE avec LOU

Maison des Associations de PLACHY-BUYON

Mardi de 17 h 30 à 18 h 30 (cours enfants)

Mardi de 20 h à 21 h (cours adultes)

Mercredi de 20 h 30 à 22 h 00 (cours adultes)

Samedi de 13 h 30 à 15 h et de 15 h à 16 h (cours enfants)



Spectacles et sorties en 1997 :

Le samedi 15 mars, les adhérents se sont retrouvés pour une soirée familiale dansante très agréable et appréciée de tous.

Les 7 et 8 juin, les élèves suivant les cours de danse classique, de danse modern'jazz, de théâtre et de guitare ont présenté leurs spectacles sous la houlette de leurs professeurs. Quelque 130 personnes ont assisté à ces différents spectacles.

Les parents étaient ravis de voir s'épanouir les enfants dans leurs passions.

Le 20 décembre, sortie au Palais Garnier à Paris, où se déroulaient différentes démonstrations de danse des élèves de l'École de Danse de l'Opéra National de Paris.

Les élèves de Corinne Dessenne ainsi que leurs parents ont apprécié vivement ces démonstrations. Tous espèrent y retourner bientôt.

Spectacles prévus en 1998 à la salle polyvalente

Samedi 14 mars : Soirée théâtrale avec une pièce d'après Marc-Gilbert Sauvajon jouée par le groupe théâtre adulte sous la direction de LOU, comédien bien connu dans la région.

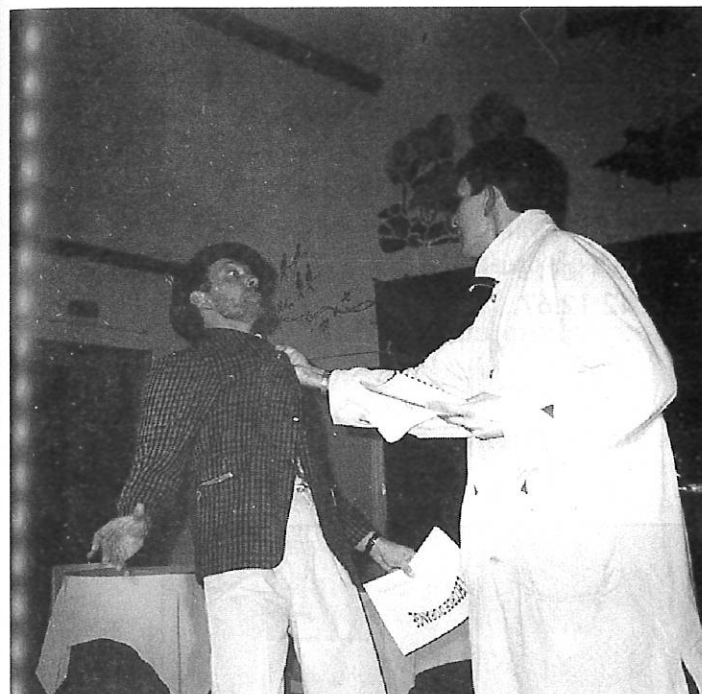
Samedi 27 juin : Soirée théâtrale avec les groupes enfant et adulte sous la direction de LOU

Dimanche 28 juin : Après-midi récréatif avec la danse classique, danse modern'jazz et la guitare.

Pour tous renseignements sur les activités de l'Association "Entrée des artistes",

Téléphonez au : 03 22 42 13 69.

Annick MUNSCH



CERCLE D'ÉCHECS DE PLACHY-BUYON ET DE SES ENVIRONS

Le dimanche 16 Mars 1997 fut un grand rendez-vous de tournois d'échecs à Plachy-Buyon où, pour la première fois, nous avons organisé une journée "non stop" d'échecs de 9 h 30 à 19 h :

- Le matin, un tournoi de BLITZ (parties de 5 minutes).
- L'après-midi, un tournoi de semi-rapides (parties de 15 minutes).

Ce fut un grand succès, plus de 70 joueurs de toute la région étaient présents dont plusieurs de très haut niveau.

Notre cercle de Plachy, représenté par 12 joueurs, se comporta très honorablement. En effet, le premier se classa 11ème au classement général.

Etant donné le succès, nous renouvelons cette journée "non stop" d'échecs **le dimanche 15 Mars 1998.**

* Cette saison 1997/1998, 16 joueurs sont inscrits au cercle. Des joueurs de Plachy-Buyon mais aussi des communes de Lœuilly, Poix de Picardie, Salouël, Moliens au Bois et Amiens.

* Nous rappelons que notre cercle est ouvert à tous les initiés, ou non initiés.

* Les personnes qui souhaiteraient s'inscrire à notre groupe peuvent prendre des renseignements auprès de Jacques ESTEVE - Tél : 03.22.42.12.67.

Le Président
J. Estève



COMITE DE JUMELAGE : AN 1

Courant 1997, le Comité a décidé d'adhérer à "CITES UNIES" afin de faciliter les recherches pour concrétiser le jumelage avec un village de la République d'Irlande (EIRE).

L'assemblée générale du 24 novembre dernier a mis en évidence combien la tâche était difficile; du côté de CITES UNIES, pas le moindre contact !

En fait, cela est dû à 3 facteurs :

- Beaucoup de villages Bretons sont déjà jumelés avec des communes Irlandaises.
- En Irlande, il n'existe pas de Conseil Municipaux; la gestion est centralisée au niveau du Comté.
- Notre choix est trop restrictif (Comtés de Cork, Limerick et Waterford).

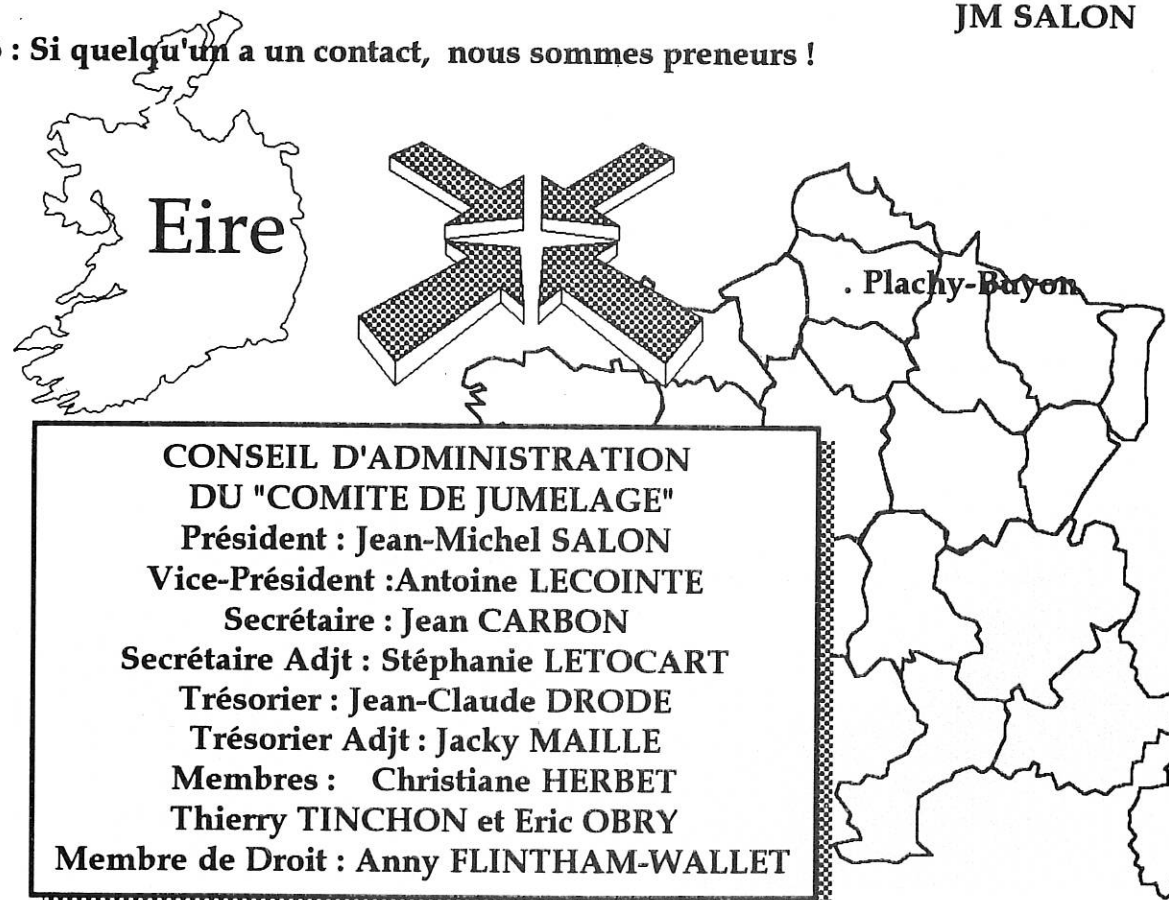
En conséquence, nous avons décidé d'élargir la recherche aux Comtés limitrophes des 3 Comtés énumérés ci-avant.

Pour 1998, nous allons renforcer les recherches par nos propres moyens, tout en continuant de faire confiance à CITES UNIES.

Enfin, nous envisageons l'ouverture d'un site internet.

JM SALON

PS : Si quelqu'un a un contact, nous sommes preneurs !



CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU "COMITE DE JUMELAGE"
Président : Jean-Michel SALON
Vice-Président : Antoine LECOINTE
Secrétaire : Jean CARBON
Secrétaire Adj : Stéphanie LETOCART
Trésorier : Jean-Claude DRODE
Trésorier Adj : Jacky MAILLE
Membres : Christiane HERBET
Thierry TINCHON et Eric OBRY
Membre de Droit : Anny FLINTHAM-WALLET



ENDURANCE - PLACHY-BUYON

Le 6 Octobre 1997 s'est déroulée la 5^e Endurance Tout-Terrain (2x2 heures - 1 moto/1 pilote) organisée par l'Association des Sports Mécaniques de Plachy-Buyon, représentée par une équipe de jeunes gens dynamiques particulièrement motivés, sans oublier l'aide précieuse des bénévoles et de l'Association «Vivre en Fête» présidée par Monsieur Alain Willot.

Une centaine de participants se sont disputés cette épreuve en catégories 80-125-250 et 500 cm³, tout ceci dans de bonnes conditions et sans problème particulier.

Cette course particulièrement appréciée des pilotes, dont le nombre augmente chaque année, a été remportée par le picard François DEBOFFE qui participe également à quelques épreuves du Championnat de France d'Enduro. Il a participé récemment au Dakar 98.

N'oublions pas la participation de David LAMOTTE Champion de Picardie UFOLEP de Moto-Cross 1996.

Le 6 Septembre 1998 aura lieu la 6^e édition de l'Endurance T.T où nous conjuguerons une fois de plus la passion et la motivation d'un groupe de jeunes bénévoles qui assure la réussite d'une manifestation comme celle de PLACHY-BUYON.

A noter que 2 pilotes licenciés à L'A.S.M.P.B ont représenté dignement la Picardie lors du Super Trophée de France qui s'est déroulé les 15-16 et 17 Août 1997 à Caillavet dans le Gers (Dép. 32).

Notre association se compose ainsi :

M. Vincent DERCOURT :	Président
M ^{me} Anny FLINTHAM-WALLET :	Président d'honneur
M. David PILLON :	Vice-Président
M ^{me} Valérie GORIN :	Secrétaire
M ^{me} Nathalie DERCOURT :	Secrétaire-Adjointe
M. Gilles ROUVILLAIN :	Trésorier
M. Alain Gorin :	Trésorier-Adjoint

Membres : Frédéric QUENNEUILLE, Denis DERCOURT.

Le Président
Vincent Dercourt



SOCIÉTÉ DE CHASSE DE PLACHY-BUYON

Après 36 ans au service de la société de chasse, Maurice LECLERCQ a souhaité mettre fin à ses fonctions de Président.

A l'occasion d'une petite cérémonie, le bureau ainsi que M^{me} Anny Flintham-Wallet lui ont remis un cadeau (une scène de chasse bien évidemment) en remerciements et en souvenir de ces 36 années de dévouement pour la société.

Michel MAGNEZ, secrétaire-trésorier met fin également à ses fonctions, la société lui adresse également ses remerciements pour ses services rendus.

Courant juin 1997 un nouveau bureau a été élu par l'ensemble des propriétaires, voici la liste des nouveaux élus :

-Frédéric LECLERCQ	Président
-André NAMONT	Vice-Président
-Henri GUILMANT	Vice-Président
-Roger CORDERO	Secrétaire-Trésorier
-Alain WALLET et Bernard FOULON	Commissaires de surveillance

Bilan :

Plutôt positif dans l'ensemble. Après avoir revu et corrigé les statuts de la société, la saison s'est déroulée sans encombres avec un prélèvement de 21 lièvres, environ 200 perdrix, 60 faisans et 3 chevreuils pour les 40 chasseurs de la société et s'est clôturée le 30 Novembre 1997.

Depuis cette date et jusqu'à la prochaine ouverture, les fusils ont été remplacés par des sacs de blé, des abris et une protection contre les prédateurs de tous genres, ceci afin d'apporter le soutien nécessaire aux reproducteurs restant sur le territoire pour leur permettre de passer la saison hivernale sans trop de pertes jusqu'à la période de reproduction.

A noter qu'il est prévu un comptage de perdrix courant mars. Les chasseurs et non-chasseurs intéressés par cette opération sont les bienvenus et peuvent se faire connaître auprès des membres du bureau.

Le Président
Frédéric LECLERCQ

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS - Section de Plachy-Buyon

**U N C - SOMME
SECTION DE :
PLACHY - BUYON
ET ENVIRONS**

Cette année, le nouveau timbre apposé ci-contre remplace notre photo souvenir...! Notre section est maintenant reconnue officiellement par l'Union Nationale des Combattants.

Cette association créée par Georges Clémenceau et le Révérend Père Brottier, reconnue d'utilité publique par décret en 1921 prouve en réactualisant ses statuts qu'elle reste jeune et

active. En effet nous pouvons désormais accueillir bon nombre de citoyens Français soucieux, tout comme nous, d'entretenir le chemin de la liberté que nous ont légué les aînés.

Notre bureau est ainsi composé :

Président d'Honneur André Dodart, Président Actif Etienne Van Dyck, Vice-Président René Buttin, Secrétaire Marceau Lefebvre, trésorier et porte-drapeau Bernard Brunel, Membre du bureau et porte-drapeau Lucien Mouret. M André Dubert est contrôleur aux comptes.

En étant nombreux autour du monument aux morts lors des commémorations nous prouvons que nous ne sommes pas des ingrats, que nous n'oublions pas...!

Le 8 mai ce sont les porte-drapeaux d'associations cantonales de la ville d'Amiens et environs, d'anciens combattants et victimes de guerre qui se sont joints à la population pour commémorer avec nous cette victoire de la liberté de 1945.

En fin de journée en dégustant le verre de l'amitié offert par la municipalité, les anciens de 39/45, militaires et civils ont savouré les grillades effectuées par les tous jeunes "AJ CLIP" de notre commune.

Le 11 novembre c'est encore avec des jeunes et moins jeunes que nous nous sommes retrouvés au monument aux morts : le 11 novembre 98 il y aura 80 ans que la grande guerre prenait fin... C'était disait-on la dernière, la DER des DER et pourtant...!

Nos camarades civils et militaires morts pour la France en Afrique, en Extrême-Orient et autres conflits n'ont pas été non plus oubliés.

A Notre Dame de Lorette où 200 cars étaient venus de toute la France, à la soirée souvenir du 16 octobre, avec nos drapeaux, là aussi nous étions présents.

Cette année, M. Delahaye André nous a quittés : nous perdons en lui un loyal compagnon. Notre devoir est de se souvenir, de transmettre ce souvenir mais cela ne nous empêche pas de vivre dans l'espoir et la joie.

Notre journée "Méchoui" a encore été cette année synonyme de détente, de récréations... Plus de cent à table le midi, encore une cinquantaine à 18 h 30 pour la petite et sympa collation le tout dans une ambiance très, très amicale : encore merci aux nombreux bénévoles qui j'espère récidiveront cette année.

Cette année le "Méchoui" aura lieu le dimanche 14 juin. Cette année notre voyage pique-nique avec les donneurs de sang bénévoles aura lieu en Angleterre le dimanche 19 juillet.

Cela se passe aussi toujours dans une ambiance amicale et grâce à notre pique-nique du midi cela est toujours d'un coût fort abordable.

Toujours dans l'espoir d'une prochaine rencontre, le 8 mai 1998 fera l'objet comme chaque année, d'une commémoration en l'honneur de tous les 39/45, militaires et civils qui ont connu et souffert de cette période.

Déroulement de cette cérémonie :

19 h 30 : Rassemblement à la Mairie

19 h 40 : Bénédiction

20 h : Cérémonies au Monument aux Morts avec clairons et tambours, dépôt de gerbes et allocutions

Toujours dans l'espoir que cette journée remporte le même succès (présence de nombreux porte-drapeaux), je souhaite à tous, chers amis, une excellente année pour vous et votre famille.

Etienne Van Dyck.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE PLACHY-BUYON ET ENVIRONS

TROIS QUESTIONS POSÉES A CHRISTIANE BECQUET-OUVRE

Présidente de l'Union Départementale Somme des Groupements de Donneurs de Sang Bénévoles

1) Combien y-a-t-il d'Associations locales dans le département de la Somme ?

31 associations (loi 1901), regroupées en une UNION DÉPARTEMENTALE, toutes adhérentes à la Fédération Française reconnue d'utilité publique.

2) Qui peut être membre d'une Association de Donneurs de Sang Bénévoles ?

TOUT DONNEUR, ou ANCIEN DONNEUR, bénévole, anonyme, volontaire, qui accepte une dynamique de progrès permanent, qui sait s'adapter pour satisfaire les exigences de la SÉCURITÉ et de la QUALITÉ du DON offert.

3) Rôle d'une Association de Donneurs de Sang Bénévoles ?

Regrouper les Donneurs ou Anciens Donneurs pour :

- **PROMOUVOIR** le don de sang auprès des jeunes et des non-donneurs ;
- **CONTRIBUER** par l'information à la SÉCURITÉ de la transfusion

Sans cesse nous devons penser à :

- Remplacer les donneurs atteints par la limite d'âge de 65 ans ;
- Remplacer les donneurs, momentanément écartés du Don pour cause médicale ;
- Diversifier le "vivier" des donneurs pour parvenir à la meilleure compatibilité sanguine dans tous les cas où l'état de santé du malade et la nature des thérapeutiques l'exigent.

En un mot, répondre aux besoins des malades, au quotidien...

Le RENOUVELLEMENT DES DONNEURS se fait et se prépare en deux temps :

- **EN DIRECTION DES JEUNES** : c'est sur les bancs de l'école et dans le cadre d'une démarche plus globale d'ÉDUCATION A LA SANTÉ que s'inculquent avec succès des réflexes de solidarité comme celui du don du sang... Dans cet esprit, en 1996, nous avons doté tous les collèges et lycées (publics et privés) du département d'une cassette audiovisuelle sur le DON DE SOI... Démarche éthique menée avec le concours de l'ADOSSEN (Association pour le Don de Sang dans l'Éducation Nationale).

- **EN ORGANISANT AVEC LE GIP "PICARDIE-TRANSFUSION"** des collectes mobiles dans le département, au sein des collectivités locales, des entreprises ; des actions d'information, de propagande.

En informant le grand public sur les réalités et les besoins de la Transfusion Sanguine ;

En valorisant le geste du donneur ;

En redonnant tout leurs sens aux actions de solidarité,

Nous aurons des donneurs conscients et responsables.

Donner son sang, un geste sûr...

Un jour, peut être en aurez-vous besoin...

N'hésitez plus, rejoignez-nous !!!

COLLECTES DE SANG : Dates à retenir en 1998

Lundi 16 Février

Lundi 18 mai

Lundi 24 août

Lundi 9 novembre

SAMEDI 18 AVRIL
SOIRÉE CHOUCROUTE
animée par un accordéoniste

ÉVOCATION DU PASSÉ

Ch'étoué au temps où din chés villach's, y avoait grammeint d'cafés, parch'que y avoait grammeint d'gins qui travailloètt' sur plache. Chés uns din chés fermes, chés eutes din z'usin's dé z'alintours.

Cha n'étoait point comm'inhui ou qu'din chés villach's qui s' agrandist'nt ché dev'nu dé cités dortoères !

Lo tous chés gins is connoissoètt'nt, pis i s'rincontroètt'nt din tous chés cafés. Et lo y avoait du monde.

Ché la mèr' MEZAN à Plachy y avoait un billard à troè boules. Y falloait martcher sin nom su ch'l'ardoèse pour avir sin tour. Et pis dé joueurs d'cart's in vu tu? in voilà! Ch'étoait des rassimblémints familiers avu à boaire su l'tabe. I z'avoètt'nt tout l'temps soé... Ché lo quo voyoait dé homm's seus!

Y'avoait ch'cordonnier qu'on apploait « ch'biou » avuc es'gamb' ed bo. Quand il étoait seu i s'ténoait ach' billard pis i l'avoait bien du mo à rintroer à s'moèson mêm'qu'o l'intindoait rout'ler: Qué su ti mal gambé, vin diu qué malheur d'êt' mal gambé !..

Et pis y avoait ech' viux jonn' homm' tout l'temps sou pression du matin o soère con apploait «ech'couillin». On'auroait di qui l'avoait in'pile électriqu' din s'panche. Il auroait pu foère un cabotan avu Lafleur tell'mint i piétinoait tou l'temps. Ché toait ein' boèn' pate point méchant du tout. Quand i n'étoait point seu i travailloait in molet din chés fermes. I vivoait avu sin frère Maurice, un boèn lapeu li aussi. I s'disputoètt'nt souvint pour leu pinsion. Is'voloètt'nt leu sous l'un, l'eute.

Et pis Ernest « ch'gognou». In'oti prin dé tchuit's li aussi. I n'devoait point avoèr' ed domicile fixe, i couchoait din chés granges et al boèn' sainson o l'ertrouvoait ramonch'lé din el'herbe, indormi avu sin patalon pourri jusqu'in bo. I n'povoait pu s'erténir ed pichier.

Quoère un eute bieu luron, chétoait ch' l'André BOYELDIUX baptiser « ch'faisan». In boin gars li aussi mais i avoait mal tourné. S'famme al avoait invoyait tchier a forch' qui rintroait tout l'temps seu.

I l'aimoait bien chés goss's, i leu donnoait souvint dé carambars pi y cantoait tou l'temps: «Marilou souvient-té qu' tu m'doait coèr' 40 sous»

Feu point oublier «ch'néboul» ech'Foucardeu qui li pour sin travail ed coper chés longu's herb's d'el rivière, il avoait un grand b'soin d'ermontant et i n'abusoait un molet, chétoait un boin musicien avu sin trombon' à couliss', din chés bals et pi al musique ed BACOU.

J'vo m'arrêter ed déguoéser sur chés gins après vous avoère parlé ed chés troès luronneux qui travaillouètt'nt à BUYON din l'ferm' CELESTE, ej vu parler ed Léon, ed Marius et pi d'ech'«cou tordu»

Cho chétoait ein' rude étchipe. Après leu travail chétoait dé piliers d'bistrôts, mais tout l'temps corrects. Dé boins gars final'min.

A ch'teure on z'appelle dé S. D. F, mé cheu lo i travailloètt'nt. I feu dire co trouvoait d'l'outrag' facil'min, surtout din chés ferm's.

A ch'teure tout o bien cangé i n'gno pu d'café ou si peu. Chés gins i z'acatt's tout din ché Supermarché. I zont tout c'qui feu à leu moèson. On n'voé pu d'gins seu din chés rues pis'qué tout s'pass' in n'din. Chatchin din sin cabanon ramonch'lé d'avant sin poste ed télé, qu'ch'est vramint ein' invintion a vou rind' maboul', tout i passe par ein'oreille pi rapass' par l'eute.

Mi j'ergrett' chés soèrées ed din l'temps où qu'autour dé ch'poèle tous chés voèsins i d'visoètt'nt ein foésant leu télé eux-mèm's.

Mais o n'impéch'rez point chés gins d'nos âges ed pinser à ch'temps d'leu jeunesse d'où qui z'avoait'nt bien pu d'maux qu'in-nui, mais qui s'tribouloètt'nt in s'contintant dé ch'qui z'avoètt'nt sans vouloère pété pu heut qui n'avoètt's ed tchul.

J'arrête lo pas' quo s'roèmes coère lo au quatorze Juillet.

Gervais WALLET

1997
le Tout Images

Repas des Aînés offert par la Commune le dimanche 9 mars



Une ambiance chaleureuse

Le relais de la Course de la paix le mardi 29 avril



Passage devant l'école

Parcours du cœur le samedi 3 mai



Après l'effort... le réconfort...

Assemblée Générale des retraités de la Gendarmerie le dimanche 4 mai



Dimanche 11 mai : 2^e Marché de Printemps



Le Groupe DRE BLIJADUR danse pour nous

La Prévention Routière à l'école

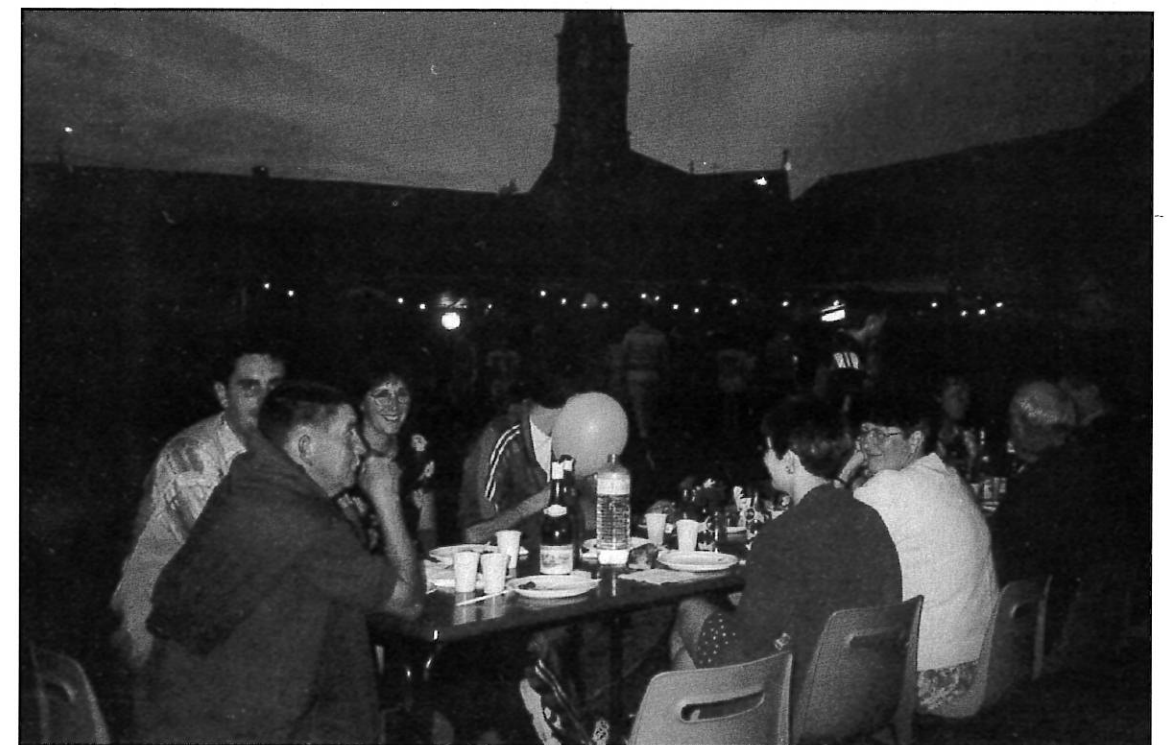


Premier apprentissage !...

Passage du Raid Somme 97 (Amiens-Fort Mahon) dans la Coulée Verte le 21 juin



Le 13 juillet au soir, soirée barbecue



Moment de détente

Le 11 octobre, soirée de qualification "Jeu Questions pour un Champion"



Toute l'assemblée est attentive

Le 6 décembre : Notre Téléthon



Notre village vu par les enfants

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS EN 1998

Jeu 8	Assemblée Générale et Galette des Rois des Aînés
Vendredi 9	Voeux du Maire et accueil des nouveaux habitants
Samedi 24	Galette des Rois inter-associations et Conseil Municipal
Samedi 31	Soirée théâtre "Entrée des Artistes"
FÉVRIER	
Vendredi 6	Assemblée Générale des Donneurs de Sang
Samedi 14	Soirée costumée du regroupement pédagogique
Dimanche 15	Repas des Donneurs de Sang au restaurant l'Élic
Lundi 16	Collecte de sang
MARS	
Dimanche 8	Repas offert aux Aînés par la municipalité
Samedi 14	Soirée théâtrale "Entrée des Artistes"
Dimanche 15	ELECTIONS
Samedi 21	Tournoi Départemental d'Échecs
Dimanche 22	Concert des Petits Mozart
Samedi 28	ELECTIONS
Soirée Association des Parents d'Élèves	
AVRIL	
Vendredi 3	Assemblée Générale du club de Tennis
Samedi 18	Soirée Choucroute Amicale des Donneurs de Sang
Dimanche 19	Goûter offert aux Aînés par "Vivre en fête à Plachy-Buyon"
Dimanche 26	Commémoration de la Déportation
Du 14 au 24 avril	Centre Aéré (Association "Loisirs Jeunesse")
Du 25 avril au 17 mai	Tournoi de Tennis
26 Avril	Journée des déportés
MAI	
Vendredi 8	Commémoration de l'Armistice Réderie à Plachy-Buyon
Le 9 et 10 mai :	
Dimanche 10	Tournoi de Foot de l'Association Sportive Prouzel Plachy
Samedi 16	3° Marché de Printemps
Dimanche 17	Parcours du coeur
Lundi 18	Finale du tournoi de tennis
Dimanche 24 et Lundi 25	Collecte de sang
	Fête Locale

JUIN	
Dimanche 7	Professions de Foi à Plachy
Samedi 13	Fête du regroupement pédagogique
Dimanche 14	Méchoui des Anciens Combattants
Vendredi 19	Repas du Club de Gym.
Samedi 20	Feu de la Saint-Jean
Week-end des 27 et 28	Jazz sur l'Herbe organisé par l'Association "Les Petits Mozart"
du 1 ^{er} au 31	Soirée "Entrée des Artistes" : Spectacle de fin d'année.
JUILLET	
Lundi 13	Centre Aéré (Association "Loisirs Jeunesse")
Mardi 14	Soirée barbecue offert par la municipalité, feu d'artifice
Dimanche 19	Fête Nationale
Vendredi 24	Voyage Inter-Associations (Londres)
AOÛT	
Lundi 24	Fête du Centre Aéré
Samedi 29	Collecte de sang
SEPTEMBRE	
Dimanche 6	Soirée du Club de Tennis
Dimanche 20	Enduro
Samedi 26	Thé Dansant "Vivre en Fête à Plachy-Buyon"
	"Questions pour un Champion en pays de Somme" (sélection locale de qualification)
OCTOBRE	
Mardi 20	Assemblée Générale Entrée des artistes
Samedi 31	Déplacement au tournoi de Tennis à BERCY(Club Tennis)
NOVEMBRE	
Vendredi 6	Questions pour un Champion en Pays de Somme (demi-finale départementale)
Dimanche 8	Course pédestre "Ecce Homo"
Lundi 9	Collecte de sang
Dimanche 15	Lofo du regroupement scolaire
Samedi 21	Soirée "Vivre en Fête à PLACHY-BUYON"
DECEMBRE	
Vendredi 4 et Samedi 5	Téléthon
Samedi 12	Noël des enfants

Comité de rédaction :

Jean-Claude Drode
Anny Flinham-Wallet
Bernadette Germe
Christiane Herbet
Jean-Michel Salon
Jean-Paul Vorbeck

Textes et photographies : Merci à toutes les personnes qui de par leurs articles et photographies ont participé à la réalisation de ce 24^e bulletin